VIVRE À
Angers
MENSUEL N°291 | 1,22 € | JUIN 2005

Angers
www.angers.fr

8 le CONSEIL

22,8 millions d'euros pour l'action sociale

12 la VILLE
ASSOCIER LES ANGEVINS AUX DÉCISIONS

22 le MAG
LE MUSÉUM RETRACE L'AVENTURE HUMAINE

30 le GUIDE
TOUT SUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ATHLÉTISME

le SOMMAIRE

> ACTUALITÉ

Initiative : Angers Habitat se rapproche de ses locataires [4]
Horizon : coopération entre la Loire et le Niger [5]
Annonce : Angers-Lyon en avion, depuis le 2 juin [6]
Nécrologie : disparition de Jean Bauer et Jean-Pierre Pincemin [6]

> AU CONSEIL

La cohésion sociale, priorité de la politique municipale [8]
Les autres décisions, en bref [9]

> LA VILLE

Les Angevins sont associés aux décisions de la Ville [12]
À la Claverie, grand jeu autour de la littérature [14]
Une charte pour les antennes relais [15]

> LES QUARTIERS

Doutre : découverte du carmel de la rue Lionnaise [16]
Belle-Beille : fête de l'été le 18 juin [17]
Roseraie : Marie-Claude Berland, dix ans de "Passerelle" [18]
Madeleine : Jean-Claude, jardinier d'église [20]

> LE MAG'

22 Une visite au muséum des Sciences naturelles
Les peintures de Schneider, salle Chemellier tout l'été [24]
Angers l'été, du 19 juillet au 30 août [24]

> LE GUIDE
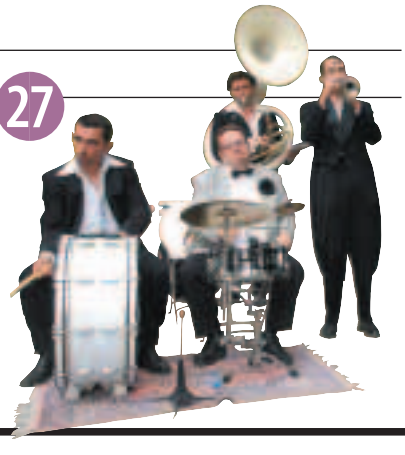
27 Accroche-cœurs : participez !
La pendule des anciens abattoirs [28]
À pied, sur les chemins de l'Anjou [31]
Une semaine de beach soccer, du 21 au 26 juin [32]

ÉDITORIAL

Angers solidaire

Alors que la crise économique s'installe dans notre pays, trop nombreux sont ceux qui sont oubliés, qui restent au bord du chemin. Angers n'échappe pas à ce triste constat et des Angevins sont durement touchés par la précarité. Même si les réponses tardent à venir du côté de l'État pour une reprise rapide de la croissance économique, même si notre modèle de protection sociale est souvent injustement attaqué, à Angers nous ne nous résignons pas face à cette situation.

Avec nos partenaires, nous œuvrons, Ville et centre communal d'action sociale, afin que la solidarité ne soit pas un slogan mais une réalité.

À côté des actions traditionnelles d'accompagnement et de soutien aux personnes en situation précaire, c'est à travers des actions innovantes, comme le comité des usagers du centre communal d'action sociale ou l'accompagnement des personnes âgées, que nous luttons au quotidien contre toutes les formes d'exclusion. C'est aussi le sens de la politique de rénovation urbaine dans les quartiers, car le logement est une de nos priorités.

Réunir la ville, ce n'est pas seulement construire des ponts entre les quartiers, c'est aussi et surtout créer des liens entre les Angevins, c'est faire en sorte que chacun ait sa place dans sa ville. La cohésion sociale d'Angers est sa vraie richesse, conservons-la.

Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers
Président d'Angers Loire Métropole
Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire

VIVRE À ANGERS. Rédaction-réalisation : service information • Édition : Ville d'Angers - B.P. 23 527 - 49 035 Angers CEDEX 01 • Directeur de la publication : Jean-Claude **Antonini** • Directeur de l'Information et de la Communication : Bernard **Lecoq** • Rédacteur en chef : François **Lemoulant** • Rédaction : Thierry **Bonnet** (photographe), Benoît **Chanteloup**, François **Lemoulant**, Marine **Leroy**, Pascal **Le Manio**, avec la collaboration de Marianne **Bourgeois** • Secrétariat "Vivre à Angers" : Claudine **Bouillet**, 02 41 05 41 31 (journal@ville.angers.fr) • Secrétariat agenda culturel : Chantal **Roby**, 02 41 05 41 34 • Illustration de Une : **Albert** • Conception graphique & maquette : **MCM Information**, 04 76 03 78 30 • Régie publicitaire : **Gecop**, 02 40 71 06 06. Photogravure : **Scann Image**, Cesson-Sévigné • Impression : **Imaye**, Laval • Distribution : **Adrexo** • Tirage : 81 000 exemplaires • Dépôt légal : 2e trimestre 2005 • I.S.S.N. : 0767-354 X

CE JOURNAL EST DIFFUSÉ À PARTIR DU 13 JUIN. IL EST ÉGALEMENT TÉLÉCHARGEABLE SUR www.angers.fr. PROCHAIN NUMÉRO : LE 11 JUILLET.

Après la pose de la première pierre de l'agence des Deux-Croix, Jean-Claude Antonini a présenté aux habitants la maquette du projet de rénovation urbaine du quartier. Elle est exposée au local du contrat de ville, 12, rue Coëffard.

Albert

INITIATIVE

Angers Habitat, plus proche de ses locataires

Bientôt quatre agences décentralisées pour Angers Habitat. Le bailleur a décidé d'implanter ses services au plus près de ses clients. La ville a été partagée en quatre secteurs. Les agences y sont en construction. Pour le nord, l'agence des Deux-Rives se situe à l'angle du boulevard Clemenceau et de la rue Dindron, sur deux niveaux. À l'ouest, l'agence des Deux-Lacs, à l'angle du boulevard Beaussier et de l'avenue Patton s'appuie sur une des tours. Une partie du rez-de-chaussée du bâtiment, restructurée, est intégrée dans l'agence, l'autre moitié est louée pour des activités économiques dans le cadre de la zone franche urbaine. Le sud de la ville est desservi par l'agence des Deux-Roses, à l'angle de la rue André-Maurois et du square Winston-Churchill. Là encore, le rez-de-chaussée de l'immeuble existant est intégré au projet. La construction de ces trois agences a commencé entre janvier et mars. Leur achèvement est prévu à la fin de l'année ou début 2006.

La quatrième agence commence à peine à sortir de terre: la première pierre a été posée le 25 mai par le maire. Elle se situe boulevard des Deux-Croix, à la place d'une ancienne station service. Le chantier devrait durer jusqu'en mai 2006.

Dans chacunes des agences, les clients d'Angers Habitat trouveront des espaces d'attente confortables, des box pour les entretiens confidentiels, et tous les services nécessaires, de l'attribution des logements à la gestion des réclamations techniques. Les équipes de chaque secteur sont déjà en place. ■

Tél.: 02 41 23 57 57.

CLIN D'ŒIL

Le robot de l'Éséo, vice-champion de France

Thierry Bonnet

Belle performance des élèves ingénieurs de l'Éséo. Leur robot tombeur de quilles a remporté la Coupe de Belgique avant de terminer deuxième de la prestigieuse coupe de France d'E=M6. *Down* (c'est son nom) s'est incliné en finale le 7 mai à La Ferté-Bernard face à Ville-d'Avray. Ce résultat a permis au robot de disputer en Suisse le 22 mai la Coupe d'Europe où il a terminé à une très honorable neuvième place. C'est la onzième année que le club robot de l'Éséo participe à ce concours[1]. Depuis la rentrée, une équipe de vingt-cinq étudiants était mobilisée pour monter le projet de A à Z: financement, sponsors, conception et réalisation. Il fallait fabriquer une machine évoluant en duel sur le thème du bowling. L'astuce des Angevins a été de construire un petit frère au robot principal, dénommé *Up*, et chargé de relever les quilles renversées par l'adversaire. ■

(1) En 1997, les Angevins avaient remporté le titre national.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Office communautaire fête ses dix ans

Dix ans. C'est l'âge de l'Office communautaire des variétés végétales (OCVV), créé dès 1995. Cette administration décentralisée de l'Union européenne est installée au 14, boulevard Foch depuis 1997. L'office emploie à son siège une quarantaine de fonctionnaires européens qui délivrent l'équivalent des brevets industriels pour les variétés végétales. Ses clients sont des producteurs voulant éviter la commercialisation de contrefaçons sur les vingt-cinq pays de l'Union. En tout, 14 000 titres de protection ont été octroyés depuis 1995. Cela fait de l'agence européenne le plus important organisme de ce type au monde. ■

Thierry Bonnet

Bart Kiewet, président de l'OCVV.

LE CHIFFRE

100 000

camions Scania ont été fabriqués dans l'usine d'Angers depuis son démarrage le 4 juin 1992. L'usine produit pour la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et l'Irlande. Sa cadence de production, de 25 unités par jour en 1995, oscille actuellement entre 40 et 45 camions. Avec ses différents secteurs (production, finance, commercialisation…), le constructeur suédois emploie sept cent un salariés à Angers dont cinq cent dix personnes pour l'usine. Sans pouvoir indiquer les décisions à venir pour une éventuelle augmentation de la production, Martin Lundstedt, directeur de l'usine, a toutefois souligné que Scania était *"très confiant pour l'avenir à Angers"*.

Montage du 100 000e tracteur pour l'usine Scania d'Angers.

Scania

LE POINT SUR

1 152 places supplémentaires

Trois parkings viennent d'être inaugurés sur la ville apportant 1 152 places supplémentaires.

La République, sous le centre commercial Fleur d'eau, offre 427 places. Rénové, avec une nouvelle signalétique et un éclairage deux fois plus puissant, il est désormais tout entier consacré au stationnement horaire puisque les anciens abonnés sont désormais accueillis au parking Molière. Construit entre la rue Thiers et la rue Maillé, celui-ci dispose de 420 places sur 7 niveaux: un sous-sol cuvelé et un rez-de-chaussée rehaussé afin de tenir compte des inondations, quatre niveaux couverts et une terrasse. Il conserve 80 places en stationnement horaire. 6,4 millions d'euros ont été investis dans le projet conçu par l'architecte Jean-Marie Lebois. Les travaux ont duré dix-huit mois. S'y ajoute enfin le parking des Berges de Maine. Construit par les cinémas Gaumont et racheté par la Ville, il offre 305 places. Encore peu utilisé, il servira de parking relais pour le tramway.

Thierry Bonnet

À noter que les usagers pourront trouver dans ces parcs de stationnement de nouveaux services, notamment des emplacements spécifiques pour les deux-roues et, à Molière, une borne de charge pour les véhicules électriques comme il en existe une au parking Saint-Laud.

"Ces parkings sont une bouffée d'air pour le dynamisme commercial du centre-ville, a souligné Raymond Perron, adjoint à la Voirie. *Par ailleurs, notre politique tarifaire favorise le stationnement de courte durée."* Ainsi, à la République et à Molière, l'heure de stationnement est à 1,20 € (0,80 € aux Berges de Maine), puis 2,40 € les deux heures, 3 € les trois heures et 0,20 € par heure supplémentaire. Quant aux riverains, le maire a annoncé *"un traitement intéressant"* pour 2006. Déjà, le stationnement nocturne est facilité, à 1 € la nuit (19 h - 10 h) et un abonnement mensuel (nuit, dimanches et jours fériés) à 22 € dans tous les parkings angevins. ■

Renseignements: Sara Stationnement, 02 41 24 19 80.

HORIZON

Entre Loire et Niger, une coopération de fleuve à fleuve

Faire de la Loire et du Niger les moteurs du développement durable des régions qu'ils traversent: telle était l'ambition du colloque *"Loire - Niger, une coopération décentralisée de fleuve à fleuve pour un développement solidaire"*, qui s'est tenu à Angers les 30 et 31 mai. Il était organisé par la Ville, Angers Loire Métropole et la Mission Val de Loire, sous l'égide de l'Unesco. Deux cent cinquante personnes ont suivi les interventions, tables rondes et ateliers.

Bénéficiant des deux points forts que sont le jumelage - coopération entre Angers et Bamako et l'inscription du Val de Loire sur la liste du patrimoine mondial au titre des paysages culturels vivants, le colloque avait pour objectif de déboucher sur un programme d'actions prioritaires. Au fil des débats, les bases d'un texte de charte ont été jetées. Jusqu'au 30 juin, les participants vont le compléter et l'amender, avant de le cosigner.

La charte comportera des fiches actions concrètes: désensablement du lit du Niger; plantations; gestion du fleuve; lutte contre l'envahissement des jacinthes d'eau… Les représentants du Mali ont souligné que toutes les collectivités du pays se rassemblent autour de ce projet, ce qui permettra aussi le développement de l'intercommunalité. Le Niger traverse six régions maliennes. Enclavé, ce pays est donc tributaire du fleuve pour son agriculture, son élevage, mais aussi sa culture et son développement. ■

(1) Avec le soutien des régions Pays de la Loire et Centre, de Cités Unies France, de l'association nationale des villes et pays d'Art et d'histoire, de l'Académie de l'eau et de l'Association des municipalités du Mali.

Thierry Bonnet

Les organisateurs du colloque Loire-Niger cosigneront prochainement une charte de coopération.

TÉLEX

Et 1, et 2, et… 3-0

Il a fait un temps de chien et un froid de canard, le 29 mai à Pouzauges (Vendée), mais que la journée a été belle! En finale de la coupe de l'Atlantique, trois clubs de football de Maine-et-Loire ont affronté trois clubs vendéens. Résultat: 3-0. Aux côtés de l'Olympique de Saumur, vainqueur de La Roche-sur-Yon en senior, deux clubs d'Angers se sont distingués. L'équipe féminine de la Croix-Blanche a battu la Roche 3-1. Et l'équipe des 18 ans d'Angers Lac-de-Maine, l'a emporté (2-1) sur une équipe d'une division supérieure de Montaigu. Après un 32e de finale en coupe Gambardella les joueurs et entraîneurs pouvaient soulever la coupe de l'Atlantique, deux ans après celle du challenge de l'Anjou. ■

À NOTER

Le 16 juin, Défi inter-entreprises (canoë, VTT, course à pied), à partir de 18 h 45, au parc de loisirs du lac de Maine Du 24 juin au 4 août, soldes d'été Le 28 juin, premier anniversaire de la réouverture du musée des beaux-arts, arrivée des tableaux de Fragonard Le 30 juin, à 19 h, réunion publique du conseil municipal, à l'hôtel de ville Du 14 au 16 juillet, championnats de France d'athlétisme, au stade du Lac-de-Maine

AGENDA SPORTIF

18 JUIN
Badminton
13 h - 19 h, Jean-Moulin
Gymnastique rythmique
Gala de la Vaillante,
20 h 30 - 22 h 30, Jean-Bouin

19 JUIN
Water-polo et natation
14 h - 20 h, Jean-Bouin
Tennis de table handisport
8 h - 19 h, Jean-Moulin

20 JUIN
Karaté
Coupe Samouraï
15 h - 18 h, salle Belle-Beille

21 AU 26 JUIN
Beach soccer
(lire page 32)

25 JUIN
Pétanque
11 h - 23 h, la Baumette

26 JUIN
Gymnastique
Gala d'Angers gymnastique
15 h - 17 h, Jean-Bouin

30 JUIN AU 3 JUILLET
Tir sportif
(lire page 31)

7 ET 8 JUILLET
Raid aventure
(lire page 32)

9 AU 24 JUILLET
Tennis
Masters, Angers Tennis Club

"Stationnement gratuit, embarquement 15 minutes avant le vol, frais d'aéroport réduits… Marcé a une carte à jouer dans le transport régional aérien," souligne Lionel Guérin, président d'Airlinair. Depuis le 2 juin, sa compagnie assure en semaine deux vols aller-retour quotidiens Angers-Lyon avec un arrêt à Tours.

Thierry Bonnet

ANNONCE

Angers-Tours-Lyon par avion, c'est parti !

Le 2 juin, l'ATR 42 a décollé à 6 h d'Angers-Marcé ouvrant la ligne Angers-Tours-Lyon : deux vols aller-retour quotidiens (deux heures de vol) du lundi au vendredi, avec départ à 6 h et 17 h 40 et retour à 11 h 20 et 22 h 40. C'est la compagnie française Airlinair qui a obtenu l'exploitation commerciale pour trois ans. L'objectif, confirmé par Daniel Raoul, vice-président d'Angers Loire Métropole est *"d'aider le tissu économique dans ses relations avec Lyon et l'Europe"*.
"Il y a un marché aérien régional transversal là où le train est absent", assure Lionel Guérin, président d'Airlinair. Sa compagnie (400 salariés, 75 millions d'euros de chiffre d'affaires et 1 % de bénéfices en 2004) réalise cent vols par jour. Chaque année, elle transporte plus de 150 000 passagers.
Le budget annuel de fonctionnement de la ligne sera de 4,8 à 5 millions d'euros avec un déficit prévu sur les trois premières années, mais couvert à 70 % par le fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien. Le solde sera pris en charge par les collectivités dont Angers Loire Métropole, la ville de Tours et sa chambre de commerce. Un premier bilan sera réalisé dans un an, *"mais c'est bien la dernière chance"*, a répété Daniel Raoul. La Métropole a prévu d'engager 1,5 million d'euros au maximum sur trois ans. Cette ligne emploiera quatre équipages (douze navigants), un commercial et un technicien basés à Marcé. Avec son centre de maintenance d'Orly et un avion de réserve Airlinair garantit la ponctualité et la régularité des vols. Reste à remplir l'avion. La compagnie table sur une quinzaine de passagers d'ici à juillet et un taux de remplissage de 50 % dans un an. *"Les abonnements seront au moins aussi compétitifs qu'au départ de Nantes"*, promet le pdg. Jusqu'à la fin juillet, l'aller simple est à 90 €. ■

Tél. : 02 41 33 50 20.

Tour de scènes

LA PHOTO

La 8e édition de Tour de scènes, du 19 au 21 mai, a réuni 35 000 spectateurs autour d'une cinquantaine de concerts sur trois scènes, avec pour la première fois la place Saint-Éloi. La programmation plus intimiste y a été appréciée. Autre gros succès : les Farfadas samedi en début de soirée, pour les enfants. Sur la photo : concert de rap esplanade Ligny. ■

Thierry Bonnet

COUP DE CHAPEAU

Le golf angevin s'offre la "Gounouilhou"

Pour la première fois, le golf angevin accède à la première division, la fameuse "Gounouilhou". Laurent Merlet (handicap - 1), Nicolas Mourlon (-1 et meilleur joueur des Pays de la Loire depuis quatre ans), Mathieu Lerays (0), Alexandre Hardouin (2), Sébastien Guinguené (2), Aguiston Clochard (2), Sébastien Barré (4) et Jean Grenier (5), les huit joueurs de l'équipe élite du golf club d'Angers - Saint-Jean ont gagné leur ticket d'entrée parmi les seize meilleures équipes de France, il y a un mois, à Strasbourg. C'est le résultat d'un projet engagé il y a quatre ans par Hugues Vanier, prof de golf et entraîneur, avec l'appui de Pierre Loriol, le préparateur physique, et d'un solide encadrement. *"L'objectif est désormais de jouer le maintien entre la 8e et la 12e place. Ce sera difficile aux côtés de clubs prestigieux aux structures éprouvées comme Saint-Nom-la-Bretèche, le Racing, Deauville, Biarritz ou encore Saint-Cloud,* prévient l'entraîneur. *Il faudra pour cela doubler nos entraînements et trouver de nouveaux partenaires financiers."* En attendant, ce résultat devrait doper les quelque 3336 golfeurs licenciés angevins, dont le meilleur, Émilien Chamaulte, figure au 18e rang français. ■

NÉCROLOGIE

Le peintre et le luthier

Avec Jean Bauer et Jean-Pierre Pincemin disparaissent deux grandes personnalités de la culture angevine. Jean-Pierre Pincemin, disparu le 17 mai, à 61 ans, était une figure majeure de la peinture française. Une exposition rétrospective lui avait été consacrée à Angers fin 1997. Le peintre avait enseigné de 1987 à 1999 à l'école des beaux-arts d'Angers (ESBA), où *"son passage a été extrêment marquant,* souligne Pierre Velon, le directeur. *C'était un artiste hors du commun et un professeur exceptionnel, qui permettait à ses élèves de trouver leur propre style."*
Jean Bauer, décédé le 30 mai à 91 ans, était un maître luthier de grand renom. Il avait passé le flambeau à son fils Jacques mais travaillait toujours dans l'atelier installé à son domicile. Jean Bauer s'était impliqué dans la vie culturelle angevine dès son arrivée dans la ville, en 1941. De 1963 à 1972, il a présidé le Comité angevin d'action culturelle, qui a permis l'installation à Angers d'une maison de la culture. Mais c'est surtout dans le domaine de la musique qu'il a joué un rôle primordial. Président depuis 1962 de la Société des concerts populaires, il a œuvré pour la création d'un orchestre permanent, le futur Orchestre philharmonique des Pays de la Loire. Il a alors lancé, en 1975, une programmation de musique de chambre qui prendra en 1982 le nom de Mardis musicaux. Juste avant sa mort, Jean Bauer travaillait sur le programme de la saison prochaine. ■

Jean Bauer.

Jean-Patrice Campion

Jean-Pierre Pincemin.

Pierre David/Musées

Thierry Bonnet

LA PHOTO

Marche silencieuse

La pluie ne pouvait pas plus mal tomber! La marche pour la paix organisée à l'initiative d'Hélène Cabrillac et des Amis de la fondation pour la mémoire de la Déportation à l'occasion du 60e anniversaire de la libération des camps de la mort n'a pas eu le retentissement attendu. C'est dommage. Pour autant, l'initiative aura marqué les esprits des quelque quatre mille jeunes qui s'y sont associés aux côtés d'anciens déportés. Pendant un an, les élèves et les enseignants d'écoles, collèges et lycées du Maine-et-Loire ont travaillé autour de la mémoire avec des bénévoles de l'AFMD. Le 13 mai, c'est sous une pluie diluvienne que le cortège silencieux a cheminé depuis la place La Rochefoucault jusqu'à la place Leclerc, rose blanche à la main, en hommage aux déportés. La plupart des actions prévues ont malheureusement dû être annulées. ■

INITIATIVE

Électrochoc pour la sécurité routière

Voiture accidentée. Deux victimes. Intervention des pompiers. Désincarcération… Cette fois, ce n'est qu'un exercice reproduit devant les élèves du lycée Jean-Moulin. À partir d'un scénario écrit par deux élèves de première. Objectif: créer un électrochoc dans la tête des jeunes et leur faire prendre conscience des risques qu'ils prennent sur la route. Pour eux et pour les autres. En 2005, vingt-sept personnes ont trouvé la mort en Maine-et-loire contre 21 en 2004, pour la même période. Et le nombre des blessés hospitalisés a presque doublé au cours des cinq premiers mois. *"Les jeunes et les conducteurs de deux-roues sont particulièrement concernés: depuis janvier, un tué sur deux a moins de 25 ans"*, souligne Frédéric Bouvier, directeur de cabinet du Préfet et chef du projet sécurité routière. Ces tendances se sont encore amplifiées en mai puisque cinq tués sur six sont des conducteurs de deux-roues et les deux tiers ont moins de 25 ans. Mais ils sont aussi responsables dans 60 % des accidents mortels. Pour juin, la préfecture a déjà mobilisé police et gendarmerie autour de contrôles – vitesse, respect de la signalisation, alcoolémie, état des véhicules – ciblant tout spécialement les jeunes conducteurs. ■

Bruno Petit/Préfecture de Maine-et-Loire

Exercice de désincarcération dans la cour du lycée Jean-Moulin. Un moyen de sensibiliser les jeunes, particulièrement exposés aux dangers de la route.

RENDEZ-VOUS

Les cours de cuisine continuent

Cent vingt écoliers angevins de 6 à 11 ans ont participé, d'octobre à mai, à la troisième saison de l'école de cuisine pour enfants de l'Établissement public angevin de restauration collective (Éparc). Deux mercredis de suite, ils ont revêtu tabliers et toques blancs pour préparer des brochettes de poisson en papillotes puis un clafoutis aux fruits. Unique en France, cette école a pour but de permettre aux enfants, par le biais d'une activité ludique, de s'initier à la cuisine et d'apprendre quelques notions de nutrition. Le succès est considérable, les enfants se prennent au jeu et continuent à cuisiner par la suite. Durant l'année scolaire 2005-2006, ils pourront en plus donner leur avis sur les plats les moins appréciés à la cantine, pour que les recettes soient modifiées. Les inscriptions sont libres, indépendantes des écoles ou des centres de loisirs. ■

Éparc: 02 41 21 18 80.

À SUIVRE

Une troisième caserne pour les pompiers

C'est à Beaucouzé, à proximité de la zone du Landreau, sur un terrain de 22 000 m² que la troisième caserne de pompiers verra le jour en 2008. Le site bénéficie d'un accès direct à la départementale 106, vers Avrillé, et au contournement autoroutier d'Angers, tout près de la partie couverte de 1 700 m. La caserne accueillera une cinquantaine de sapeurs-pompiers.
Son coût est estimé à 2,5 millions d'euros. L'annonce de cette création a été l'occasion pour le Service départemental d'incendie et de secours de souligner la remontée nette du nombre de pompiers volontaires en 2004. ■

LE CHIFFRE

7 464

visiteurs ont participé à l'opération nationale "La Nuit des musées" le 14 mai à Angers, contre 2 241 à Nantes et 2 073 au Mans. Le musée des beaux-arts a accueilli à lui seul 3 000 visiteurs. 623 personnes se sont rendues au musée Pincé, 586 à la galerie David-d'Angers, 1 929 au musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine et 326 au muséum des sciences naturelles.

La cohésion sociale au cœur de la politique m

"Le mieux vivre ensemble est un combat difficile que nous menons au quotidien", a souligné le maire pour présenter les deux sujets mis en exergue lors du conseil municipal : le centre communal d'action social et le contrat local de prévention et de sécurité.

En 2004, 16 000 foyers angevins, soit plus de 40 000 personnes, ont fait appel au centre communal d'action sociale. En photo, son hall d'accueil sur l'esplanade de l'hôtel de ville.

Thierry Bonnet

D'un côté, le rapport d'activités du centre communal d'action sociale (CCAS) avec 22,87 millions d'euros de budget annuel. De l'autre, le renouvellement du contrat local de prévention et de sécurité qui offre des réponses à la petite délinquance. *"A priori pas grand-chose à voir entre ces deux délibérations,* a introduit le maire. *Pourtant il y a une logique à donner simultanément un coup de projecteur sur ces dossiers."*

Les actions de solidarité, de prévention, de justice et de sécurité sont intimement liées. *"Elles ont le même objectif : le mieux vivre ensemble. Quand le lien social se délite, la délinquance augmente."* Dans ce domaine, la situation angevine n'est pas la pire. *"C'est le fruit d'un travail de fond dont nous pouvons être fiers. Néanmoins, il faut rester humbles."* Certains secteurs de la ville ne sont pas épargnés par la montée de l'exclusion.

Situations délicates

"*En outre, Angers doit faire face, comme l'ensemble des collectivités territoriales, aux renoncements répétés de l'État dans ses missions essentielles de sécurité et de solidarité."* Les villes se retrouvent à gérer en bout de course des situations de plus en plus délicates.

"Notre équipe municipale refuse cette fatalité et multiplie les initiatives et les partenariats pour donner des réponses pragmatiques à ces souffrances. Nous continuerons également de soutenir l'extraordinaire travail du milieu associatif en direction des Angevins les plus fragiles."

De plus en plus de travailleurs pauvres

Hervé Carré, adjoint à la Solidarité et vice-président du CCAS, a poursuivi dans le même registre : *"Une augmentation de 6 % des Rmistes en 2004 à Angers, qui en compte désormais plus de 5 100. Chiffre comparable au pire enregistré dans le passé ! C'est le résultat de la casse sociale orchestrée par le gouvernement qui, par une série impressionnante de mesures, a fait basculer dans la pauvreté des gens qui étaient en situation délicate. Le centre communal d'action sociale ne peut être continuellement la variable d'ajustement du désengagement social de l'État."*

Les chiffres donnent un aperçu de l'ampleur de la tâche. En 2004, 16 000 foyers angevins, soit plus de 40 000 personnes, ont fait appel au CCAS. Un tiers de cet effectif est renouvelé chaque année. On estime à 8 300 le nombre de ménages angevins en dessous du seuil de pauvreté. Le CCAS intervient auprès des deux tiers et a délivré une aide financière à 3 500 d'entre eux pour faire face à des dépenses imprévues. Un septième de ces foyers aidés dispose pourtant d'un salaire : preuve de l'augmentation des "travailleurs pauvres". En revanche, 15 % de ces ménages en très grande difficulté n'ont pas la moindre ressource. Il s'agit pour l'essentiel des moins de 25 ans.

Prêt social à 1 %

Personne n'est désormais à l'abri de la précarité sociale. Il a été calculé qu'un quart de la population y sera confronté dans sa vie. Le CCAS offre donc une panoplie très large de prestations : accompagnement des allocataires du RMI ; aide à la souffrance psychique ; carte Partenaires pour les loisirs ; charte culture et solidarité ; participation aux frais de cantine ; soutien aux publics de la "rue" ; financement d'une mutuelle santé…

"Et pour adapter au mieux nos réponses, un comité des usagers a vu le jour depuis 2002," explique Hervé Carré. Cette assemblée sert de boîte à idées, dont plusieurs sont désormais devenues réalité : journal des usagers ; formation à la prise de parole ; fo-

Une maison de la Justice et

La maison de Justice et du Droit constitue la mesure la plus visible du nouveau contrat local de prévention et de sécurité (CLPS). Elle ouvrira en octobre boulevard Picasso, dans le quartier des Justices, et deviendra le lieu privilégié du traitement des tensions sociales et de la petite délinquance en s'appuyant sur les alternatives aux poursuites : médiation ; rappel à la loi ; mesures éducatives. La maison de Justice sera également un lieu ressource pour les victimes et les personnes à la recherche d'informations juridiques.

Le nouveau CLPS va être signé par le préfet, le procureur de la République, l'inspecteur d'académie, le maire et les présidents du conseil général et de l'agglomération. *"Ce partenariat améliore la prévention et les réponses données à la petite délinquance,* précise Michelle Moreau, maire adjoint chargée de la Sécurité publique et de la prévention. *Les objectifs du premier contrat en 1998 sont dans une large mesure atteints. Les chiffres de la délinquance ont été stabilisés et baissent depuis 2001. On ressent moins de tension dans les quartiers et le sentiment d'insécurité reste relativement peu élevé."* Néanmoins, aucun triomphalisme dans cette analyse : *"Nous savons la fragilité de l'interprétation des chiffres, et

unicipale

rum vacances ; carnet de route pour les personnes les plus isolées ; plateforme pour améliorer son logement.
Le prêt social est également né de ces échanges. Grâce à un partenariat avec le crédit municipal de Nantes, le CCAS offre la possibilité d'emprunter de 150 à 1 500 € au taux réduit de 1 %. Une dette remboursable sur quarante-huit mois afin de réaliser un projet personnel : acheter une mobylette ; changer de frigo ; équiper les enfants pour les vacances… *"Soixante dossiers ont déjà abouti depuis sa mise en place à la rentrée, soit le double de ce qui se fait à Nantes sur une année !"*, se satisfait l'adjoint.

Plus 50 % de personnes âgées en vingt ans

Les prestations à destination des personnes âgées constituent l'autre grand secteur d'intervention du CCAS, qui y consacre les trois quarts de son budget. En effet, il gère le quart des places d'hébergement sur la ville et fournit 400 000 repas par an.
Il propose également une offre importante de services en matière de soutien à domicile, d'animation et d'accompagnement de projet. *"Le mieux vivre ensemble est évidemment là aussi au cœur de notre action,* précise Hervé Carré. *Nous sommes là pour éviter que l'âge ne soit synonyme d'exclusion. L'isolement social ne doit pas être une fatalité. Car, par leur expérience et leurs engagements, les anciens ont un rôle primordial à jouer dans notre société."*
D'autant que leur nombre ne va cesser de croître. Actuellement, 30 000 Angevins ont plus de 60 ans. Un chiffre qui va progresser de 50 % d'ici à vingt ans. *"Il faut s'y préparer et renforcer tout ce qui favorisera le maintien à domicile et permettra au maximum de personnes de vieillir chez elles sereinement. Ceci en partenariat avec le Département et en s'appuyant sur un secteur associatif professionnel et réactif."*
Pour la Ville, plusieurs axes de développement sont identifiés : la restauration à domicile ; la lutte contre l'isolement ; et l'accueil de jour pour les personnes désorientées. De manière plus générale, ce vieillissement est évidemment intégré dans toutes les politiques d'aménagement, en particulier au niveau des moyens de transports et des logements qui devront s'adapter à cette nouvelle donne. ■

du Droit en octobre

La maison de Justice occupera un des nouveaux immeubles de bureaux boulevard Picasso.

Thierry Bonnet

les facteurs de tensions sociales n'ont pas disparu." **Le nouveau contrat va permettre la mise en œuvre de plusieurs actions : une nouvelle cartographie de la délinquance ; une étude sur la vidéoprotection ; des réunions de veille de quartier pour identifier en amont les crispations ; un développement de la médiation des conflits de voisinage ; un renforcement des mesures éducatives pour les mineurs.**

QUARTIERS

Pour l'organisation du festival de théâtre amateur "Le tout pour le tout" qui se déroule du 9 au 14 juin, la maison de quartier Saint-Serge va toucher une subvention exceptionnelle de 1 500 €.

La salle festive et familiale du Hutreau ouvrira en novembre. Dès à présent, il est possible de réserver l'une des trois salles (60, 140 ou 200 personnes). Ses locaux sont loués aux organismes à but non lucratif, aux associations et aux particuliers. Les tarifs varient de 80 à 260 € selon la taille de la salle et la situation du locataire.

VOIRIE

La Ville va procéder à la réfection complète de la chaussée rue des Docteurs-Cannone à l'occasion du renouvellement des canalisations par l'agglomération.

L'extension et la restructuration du centre commercial Beaussier nécessitent le réaménagement du stationnement et des espaces publics. Dans ce cadre, la rue de Plaisance va être en partie déclassée du domaine public.

RÉNOVATION URBAINE

Angers habitat va recevoir 771 000 € pour diverses opérations au titre du fonds d'intervention pour l'habitat social. Il s'agit de la deuxième tranche de réhabilitation de 49 logements du 3 au 13, rue Édouard-et-Renée-Coëffard, de la réhabilitation de 5 logements au 7, rue Pierre-Gaubert, de la deuxième tranche de réhabilitation de 154 logements au 75, avenue Jean-XXIII, de la résidentialisation de 271 logements des tours Gaubert, du 1 au 7, rue Pierre-Gaubert et de la construction de 8 logements individuels rue Montesquieu.

Dans le cadre du fonds d'intervention pour l'habitat social, le Toit Angevin reçoit 1,6 million d'euros versés sur quatre ans pour réhabiliter à la fois l'annexe du foyer des jeunes travailleurs David-d'Angers au 3, rue Cordelle, et 332 logements à la Roseraie du 31 au 55, rue du Maréchal-Juin, du 2 au 10, rue Marc-Sangnier, du 10 au 16, avenue Jean-XXIII et du 1 au 5, square du Mont-Cassin.

Pour la résidentialisation et l'aménagement des espaces extérieurs de 279 logements à Monplaisir, la Soclova va recevoir 37 500 € au titre du fonds d'intervention pour l'habitat social. Il s'agit du 7 au 9, boulevard Allonneau, du 16 au 20, rue d'Osnabrück, du 2 au 12, rue de Haarlem et du 3 au 31, rue du Petit-Verger.

URBANISME

L'agence d'urbanisme de la région angevine (Aura) se voit attribuer pour 2005 une subvention de 92 000 €. L'Aura va en particulier travailler à l'accompagnement du projet tramway, à la requalification des bords de Maine, à l'exploitation des informations du recensement et aux opérations liées au plateau de la Mayenne.

Les terrains de l'ancienne caserne Desjardins appartenant à la Ville sont vendus pour 771 387 € à la société d'aménagement de la région d'Angers qui va mettre en œuvre la construction d'un parc habité avec logements collectifs et maisons individuelles.

PATRIMOINE

Alors que les travaux de la première tranche de restauration du clocher de l'église de la Trinité démarrent, la Ville finance la deuxième tranche pour un coût de 530 000 € hors taxes avec une participation possible de l'État de 40 %.

Rue du Musée, une salle va être construite pour la communauté protestante à côté du temple, à la place des anciennes réserves du musée. Cette opération offrira une sortie de secours à l'édifice religieux permettant d'y accueillir des manifestations culturelles. À cette occasion, la Ville récupérera, pour le musée, la salle actuelle utilisée par la communauté et située au-dessus du temple. Son accès s'effectuera désormais par la passerelle qui surplombe la rue.

SPORT

Au stade de la Grande-Chaussée, rue de la Chalouère, de nouveaux vestiaires et locaux vont voir le jour. Une convention est signée avec la Vaillante, principal utilisateur des installations. L'association participe à hauteur de 30 000 € au financement des travaux.

Le tennis club Saint-Léonard devrait agrandir son local club à l'étage, à la halle Jean-Bouin. La Ville accorde le permis de construire.

CULTURE

L'association Nouvelle Harfang va mettre en place dès 2006 un prix littéraire de la nouvelle d'Angers, qui récompensera tous les deux ans un recueil de nouvelles inédites. La Ville accorde pour cette action 500 €.

"Est-ce bien de l'art ?" sera l'exposition d'artistes contemporains présentée à l'abbaye du Ronceray, du 25 juin au 9 octobre. La Ville verse 35 000 € à Hervé Loevenbrück, le commissaire de l'exposition, pour mettre sur pied la manifestation.

COMMERCES

La Ville verse 36 500 € à la fédération des Vitrines d'Angers pour lui permettre de développer ses animations annuelles : site internet ; guide du shopping ; concours de vitrines pour les Accroche-cœurs ; services Soleils d'hiver ; opération chèques parking…

TOURISME

Angers Tourisme reçoit une subvention de 40 000 € pour mettre en place son programme estival de visites découvertes.

Opposition
Groupe "Servir Angers"

En mai à Angers : sécurité, propreté et SCO

Sécurité des plus faibles : agir efficacement !
La sécurité est un devoir majeur de nos sociétés, le respect des biens et des personnes une valeur républicaine.
Compétence de l'État, il n'en demeure pas moins que les villes s'investissent de plus en plus afin de garantir à leurs citoyens plus de liberté et de sérénité.
Si le premier "Contrat Local de Sécurité" d'Angers a porté ses fruits notamment dans la synergie des moyens, le total des faits délictueux a augmenté de 5 % passant à 12919 en 2003.
Si globalement le sentiment d'insécurité n'est pas extrêmement élevé à Angers, certains quartiers sont plus touchés que d'autres, certaines personnes, notamment les plus fragiles, sont les premières concernées par ce malaise.
Le groupe "Servir Angers" a donc proposé lors du conseil municipal du 26 mai dernier de dégager deux axes supplémentaires au dispositif actuel :
- *"Protection et sécurité des mineurs"* particulièrement préoccupantes pour de nombreuses familles angevines : sécurisation des sorties des écoles et de collège, prévention des risques divers (Internet, pédophilie, déplacement, jeux dangereux…) ;
- *"Présence auprès des personnes âgées"* : correspondant de quartiers *"sécurité"*, dispositif individuel similaire à celui proposé dans plusieurs grandes villes françaises…
- Enfin, il faudra suivre les moyens financiers dégagés lors du vote du budget primitif 2006, nous y serons attentifs.

Redonner à Angers sa propreté !
Combien de fois l'entendons-nous dans les rencontres de quartiers *"la propreté à Angers se dégrade alors même que le coût de la collecte et du traitement des déchets ne cessent d'augmenter"*.
Les explications sont multiples :
- baisse du service de la collecte : plusieurs milliers d'Angevins ont en effet constaté, du jour au lendemain, sans concertation, une diminution du nombre de collectes hebdomadaires ;
- offre inappropriée : l'offre de bacs roulants peut répondre partiellement à cette baisse de service. Mais elle n'est pas appropriée pour plusieurs milliers d'Angevins qui n'ont pas la possibilité de stocker, gérer, voire entretenir un bac roulant ;
- le comportement de certains qui ne respectent ni les horaires, ni les lieux, ni leurs voisins.
Dans le même temps la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ne cesse d'augmenter, près de 40 % en 4 ans à Angers.
Le groupe "Servir Angers" propose donc :
- le retour à un nombre de collectes digne d'une ville moderne, propre… et touristique.
- une réflexion sur le passage à la redevance incitative, afin d'encourager le tri ;
- d'engager une campagne de responsabilisation, notamment auprès des étudiants.

Le SCO, quel gâchis !
Un public, des infrastructures, de l'argent, des hommes… Et pourtant depuis plus de 10 ans, notre club de football n'a su trouver ni sérénité, ni stabilité. Chaque année, de juin à septembre, le mauvais feuilleton reprend : valses hésitations, démissions, départs, incertitudes, précipitation pour finir… sont à l'ordre du jour. Notre groupe avait proposé en 2004, la création d'une commission de suivi des subventions afin d'éviter les situations de crise que l'on connaît depuis des années. Malheureusement elle ne fut pas reconduite en 2005 !
Nous pensons qu'elle permettrait d'anticiper et donc de gagner en sérénité, au moins sur ce point essentiel des finances. Ce sont les bases d'une reconstruction d'un club !
Pour le groupe "Servir Angers", la responsabilité de la municipalité n'est pas d'adouber tel ou tel dirigeant, de commenter les recrutements ou les matchs, mais d'accompagner, de favoriser, de reconstruire un environnement de stabilité, de sérénité, d'équilibre. Nous devons nous engager dans le temps pour "professionnaliser", créer un vrai "centre de formation". L'Anjou a d'excellents formateurs et un tissu de clubs de jeunes très attachés au SCO.
Angers n'a pas les moyens de se payer des "stars", mais elle doit être capable d'être attractive pour les meilleurs jeunes régionaux. Tel doit être le cap et les moyens dégagés par la municipalité. Le reste est de la compétence des instances dirigeantes du club.

Vos élus du Groupe Municipal "Servir Angers"
Contact : 02 41 05 40 37.
UMP - UDF - Cap 21 - DvD
L. Gérault, R. Branchereau-Massigoux, B. Gaillard-Humeau, J. Delin, P. Descamps, C. Duchêne, B. Dupré, R. Felgines, I. Martin-Krumm, B. Suchard.
Tél. : 02 41 05 40 37.

Majorité "Aimer Angers"

Mieux vivre ensemble : la sécurité durable à Angers

Notre ville se caractérise par une cohésion sociale préservée comparée à bien des grandes villes européennes. Cette indéniable richesse, nous voulons, nous les élus d'Angers, la préserver à tout prix dans une optique dynamique afin que la ville reste cette métropole d'équilibre.

Comme partout, cette cohésion sociale est chaque jour menacée : elle subit les assauts de la pauvreté, du chômage, de la perte de repères sociaux élémentaires du fait de l'exclusion, de la montée des individualismes, du fossé qui se creuse entre les plus riches et les plus pauvres. Une des manifestations de ce lien qui parfois se délite est la progression de la délinquance.

Les quartiers d'Angers ne sont malheureusement pas toujours épargnés par la crise du vivre ensemble.

Notre volonté est de reconquérir, de façon durable, ce vivre ensemble. Les questions de sécurité occupent une place importante dans nos dispositifs municipaux. Le **contrat local de prévention et de sécurité**, que nous venons d'approuver en conseil municipal, est un outil important dans notre démarche de prévention de la délinquance et de sécurisation de l'environnement urbain.

Nous plaçons en effet la prévention au cœur de nos pratiques. Laisser des tensions s'installer, laisser passer des petits signes annonciateurs de conflits serait se résigner, à terme, à n'avoir qu'une politique réparatrice.

Le premier contrat local de sécurité, signé en 1998, a permis une stabilisation des faits de délinquance, et même une baisse depuis 2001. Ce bilan, même s'il est satisfaisant, n'est pas suffisant. Il nous a aussi permis d'identifier les enjeux où des progrès restent à faire :
- les conflits de voisinage ou dans les familles ;
- la dégradation des situations sociales dans les quartiers prioritaires ;
- les phénomènes d'errance et d'alcoolisme dans certains secteurs ;
- des enjeux éducatifs forts concernant certains enfants en difficulté scolaire et sociale ;
- les comportements de groupes d'adolescents ou de jeunes adultes dans certains espaces publics ou d'usage public ;
- des situations sociales très lourdes qui demandent un suivi des personnes concernées complexe à mettre en œuvre ;
- l'insécurité routière.

Le nouveau contrat local de prévention et de sécurité a pour objectif d'apporter des réponses à ces situations qui sont, souvent, à l'origine d'un sentiment d'insécurité.

Favoriser l'accès au droit, la justice de proximité est l'un des axes de ce contrat. L'ouverture de la Maison de la Justice et du Droit permettra de traiter les problèmes de tensions sociales, de conflits, de primo délinquance. Elle offrira aux Angevins un accès de proximité à la justice, notamment en les orientant.

Nous agissons parallèlement pour **favoriser la solidarité**, parce que le mieux vivre ensemble implique que la Ville crée et consolide des réseaux de solidarité et de convivialité entre les Angevins. En effet, un des facteurs essentiels de qualité de vie est la mise en place de structures de médiation qui privilégient la rencontre et les échanges entre les habitants et rompent l'isolement. Le principe de prévention et la médiation permettent de gérer les conflits au plus près des lieux où ils se produisent, d'établir ou de rétablir le dialogue, de donner l'accès à l'information.

Notre politique de sécurité est enfin renforcée par notre action dans des domaines aussi variés que l'économie, l'insertion, le contrat de ville, la politique de santé, le sport, le projet éducatif local, le soutien aux initiatives des jeunes, etc. Autant d'initiatives qui visent à un meilleur vivre ensemble, à une ville réunie.

La crise du vivre ensemble nous pose chaque jour de nouveaux défis. Deux choix s'offrent à nous : s'y résigner et adapter notre gouvernance à cette nouvelle donne ou inventer de nouveaux dispositifs, de nouveaux modes d'action pour contrecarrer les tendances lourdes. Nous avons choisi de ne pas nous résigner.

Vos élus de la majorité "Aimer Angers"

Associer les Angevins aux d

Nouveaux équipements, travaux de voirie, aménagements sportifs…, chaque projet de la Ville associe désormais les Angevins d'une manière ou d'une autre : information, consultation ou concertation selon les cas.

"*Comment associer les Angevins ?*" Nouveau plan de circulation dans un quartier, rénovation des vestiaires d'un stade, projet immobilier…, cette préoccupation figure désormais dans tous les projets portés par la Ville. Si elle existait déjà de manière légale dans les enquêtes publiques, les procédures du contrat de ville, les concertations dans le cadre des zones d'aménagement concerté et les opérations d'urbanisme de grande ampleur, la participation des Angevins a été étendue – bien au-delà de ce que prévoit la loi – à tous les quartiers et à tous les domaines.

Afin d'aider les élus et les services municipaux dans cette nouvelle pratique, un guide de la participation a même été élaboré sous la conduite de Lise Couëdy, adjointe à l'Écoute active des Angevins et à l'administration de proximité. *"Une des façons de bien faire pour les habitants est de faire avec eux"*, souligne le maire.

Selon les projets, la participation des habitants se décline ainsi sous trois formes : l'information ; la consultation ; et la concertation.

"La première exigence c'est l'information, insiste Jean-Claude Antonini. *Elle est indispensable si l'on veut faire participer les Angevins à la vie de la cité"*. Il s'agit de présenter et d'expliquer chaque décision municipale, avant, pendant et après la réalisation du projet. C'est l'objectif des rencontres de quartiers et des réunions publiques. Parmi les thèmes récemment abordés : le projet de centre commercial des Halles ; les opérations de rénovation urbaine ; l'arrivée du tramway… Sur ce sujet, cent cinquante réunions ont été organisées durant ces deux dernières années et tout récemment quatre réunions publiques dans les quartiers concernés par le tracé de la première ligne. Cette information a été menée bien en amont de l'enquête publique qui doit prochainement ouvrir. Rendue obligatoire par la loi, cette consultation permettra aux Angevins de découvrir officiellement le projet et de formuler leurs observations.

Compléter l'approche technique d'un dossier

C'est ce principe qu'a voulu reprendre la municipalité en développant la pratique des consultations. *"Dans l'absolu, tout projet pourrait faire l'objet d'une consultation,* note Sylvie Delavie, responsable du service Participation et conseils consultatifs. *Mais dans la réalité évidemment, c'est inconcevable et sans doute contre-productif. Aussi, la Ville associe les Angevins sur les projets qui modifient de manière importante leurs habitudes de vie et ceux qui vont structurer le développement d'un quartier ou de la ville en général."* C'est le cas pour les questions touchant l'éducation ou les jeunes, les espaces verts et les espaces publics majeurs, les travaux de voirie qui modifient les habitudes de circulation, la création d'équipements publics…

Cette consultation permet aux Angevins d'exprimer pleinement leurs besoins et de faire des préconisations. *"Leur vision du projet complète notre approche technique du dossier,"* explique Michel Monier, directeur général des services. Toutes les préconisations ne peuvent pas être retenues, notamment lorsqu'elles sont techniquement ou financièrement irréalisables. *"Pourtant,* poursuit Michel Monier, *même si elles sont écartées, ces remarques permettent d'alimenter la réflexion. C'est pour les élus une nouvelle façon de prendre leur décision, en toute connaissance de cause. Et pour les services, une nouvelle façon d'agir sur le terrain."*

Benoît Chanteloup

Afin de préparer l'arrivée du tramway, des membres de conseils consultatifs se sont rendus à Nantes et à Orléans (photo).

Prendre en compte l'expertise d'usage

Les conseils consultatifs de quartier sont évidemment des lieux privilégiés de la consultation. Ainsi, autour du futur théâtre Le Quai, le plan de circulation a été largement débattu. *"Nous avons présenté notre étude de voirie aux membres du conseil consultatif : les flux de voitures ; la circulation des piétons ; les transports, les contraintes d'accès pour les spectacles ; le stationnement ; la circulation des riverains…,* explique Fabrice Limare, ingénieur à la Voirie. *Un travail en ateliers s'est alors engagé : nous avons repris le projet point par point en étudiant à chaque fois les préconisations faites et les possibilités de les intégrer. Il était intéressant de confronter la vision du technicien avec l'expertise d'usage du riverain."* Du dialogue est née une solution parfaitement réfléchie. *"Cette pratique est exigeante,* reconnaît l'ingénieur. *Mais constructive car elle nous permet d'expliquer aux Angevins comment fonctionne la ville dans son ensemble et pas seulement à l'échelle du quartier. Et de dire quelles sont nos contraintes."* Elle est également consommatrice de temps. C'est pourquoi chaque projet prévoit désormais un délai supplémentaire pour mener à bien cette consultation et intégrer des changements dans les projets initiaux.

Élus, techniciens, habitants et associations autour de la table

Dernière modalité de la participation : la concertation. *"Il s'agit d'élaborer un projet en commun en mettant autour de la table élus, techniciens, habitants ou usagers, associations"*, résume Sylvie Delavie. Un travail de longue haleine mais qui trouve des applications concrètes. C'est le cas du travail réalisé en matière de handicap au sein de la commission extra-municipale réunissant élus, techniciens et associations spécialisées. Ou encore dans les quartiers pour des aménagements de proximité : jardins en pied d'immeubles ; aménagements d'aires de jeux…

écisions municipales

Thierry Bonnet

Réunions publiques et rencontres de quartiers permettent au maire et à la municipalité de présenter leurs projets aux Angevins et d'échanger avec eux.

Exemple récent : le travail mené pour préparer l'arrivée du tramway. Cette année, des habitants de la Roseraie se sont rendus à Orléans puis à Nantes, avec des membres des CCQ du Centre-ville, de Verneau-Capucins et de Saint-Serge-Ney-Chalouère. En plus des visites sur site, ils ont rencontré des techniciens de la société d'exploitation du tramway et ont pu échanger avec leurs homologues des CCQ nantais qui avaient déjà travaillé sur le sujet.

"La plupart du temps, précise le maire, *ces démarches s'accompagnent d'une formation. La Ville donne ainsi aux habitants des outils indispensables pour qu'ils puissent jouer leur rôle d'experts dans les meilleures conditions."* Dans cet esprit, des cycles de formation ont également été proposés aux membres des conseils consultatifs.

"La participation des Angevins, que nous souhaitons la plus large possible, ne remet absolument pas en cause le rôle des élus, souligne le maire. *La décision finale sera toujours prise par le conseil municipal. Elle est de notre responsabilité. Et en cas de divergence, il est indispensable d'expliquer notre choix et de trancher en fonction de l'intérêt général".* ■

(1) À côté des conseils consultatifs de quartier, la Ville a mis sur pied le conseil local de l'environnement et des réunions régulières du service des Sports avec les usagers des installations sportives, clubs, maisons de quartier et scolaires. Le centre communal d'action sociale a pour sa part créé un comité d'usagers. Ces instances sont informées et consultées sur les projets de la Ville.

trois questions à Monique Pirotais

Maire-adjoint aux Parcs, jardins, aménagements et paysages ubains

En matière d'urbanisme, la concertation est parfois mise en cause par les riverains ? Comment l'expliquez-vous ?

La concertation réglementaire est rigide et ne permet peut-être pas toujours de prendre connaissance d'un dossier et de réagir dans les délais imposés. C'est pourquoi la municipalité va au-delà de ce que prévoit la loi en sollicitant les Angevins de manière systématique, le plus largement et le plus tôt possible. Pour le projet des Capucins ou la rénovation urbaine de la Roseraie, habitants et associations ont ainsi pu découvrir les projets des urbanistes avant que la Ville ne fasse son choix. Leurs avis ont été étudiés, parfois intégrés. Mais attention, concertation ne signifie pas non plus acceptation de toutes les propositions. Certaines sont incompatibles avec l'intérêt général.

Quelle marge de manœuvre a la municipalité dans l'aménagement de la ville ? que peut-elle exiger des promoteurs privés ? peut-elle refuser des projets ?

Une ville dynamique doit accueillir

Jean-Patrice Campion

de nouveaux habitants et proposer de nouveaux emplois. Pour cela il faut construire rapidement des logements tout en assurant une mixité sociale. Nous pouvons imposer certaines règles : 20 % de logements sociaux dans les zones d'aménagement concerté, publiques et privées ; une démarche de développement durable ; des places de stationnement supplémentaires… mais il y a un équilibre à trouver pour ne pas décourager les promoteurs d'investir à Angers.

Quant à refuser un projet immobilier ? c'est impossible dès lors que le permis de construire respecte les règles d'urbanisme.

L'arrivée du tramway et d'autres grands projets auront des incidences sur l'aménagement des quartiers. Sur quoi portera la participation des Angevins ?

Pour le tramway la participation est déjà forte. Même si le projet est mené par Angers Loire Métropole, beaucoup de questions seront abordées avec les conseils consultatifs concernés par la première ligne : insertion dans le quartier ; cheminements ; parkings d'appoint ; aménagements paysagers…

Pour la rénovation urbaine également, les cinq quartiers concernés sont largement sollicités.

Quant au projet des Capucins, le travail est engagé avec les riverains. Partir d'un quartier inexistant n'est pas forcément plus simple car nous ne pouvons justement pas nous appuyer sur l'expertise d'usage des habitants. Pour autant, nous voulons que la discussion soit la plus large possible car il est essentiel que les Angevins s'intéressent à la vie de la cité. Chaque discussion est constructive et nous aide ensuite à prendre la décision.

Un partenariat avec les clubs de foot de quartier

La Ville vient de signer une charte de partenariat avec quatre clubs de football : l'Athlétic club de Belle-Beille ; l'AS Monplaisir ; le football club Jean-Vilar de la Roseraie ; et le Verneau athlétic club, soit au total 455 adhérents. Objectif : les aider à former leurs encadrants et à mieux répondre à leurs difficultés structurelles. *"Dans les quartiers, le foot est l'activité la plus populaire et la pratique d'un sport y remplit un rôle social primordial,* explique Jean-Luc Rotureau, adjoint aux Sports. *Néanmoins, l'enthousiasme ne suffit pas et les défis à relever pour les dirigeants sont nombreux : manque d'encadrants ; insuffisances administratives ; recouvrement des cotisations ; gestion de jeunes parfois difficiles…"*

La Ville a décidé d'apporter une réponse globale. D'abord, une subvention supplémentaire de 1525 € par an et par club pendant trois ans pour aider à l'emploi ou à la formation. Ensuite, *"pour permettre à ces clubs de s'enraciner dans leur secteur, nous allons encourager les dirigeants à mettre noir sur blanc un projet d'avenir"*, précise Jean-Luc Rotureau. Dans ce cadre, plusieurs services municipaux apporteront leurs compétences. Chaque projet tracera les perspectives de développement, de partenariat, d'animations et de recrutement ainsi qu'un programme de formation des encadrants. ■

Thierry Bonnet

Les digireants des clubs de football de quartier ont signé la charte de partenariat avec Jean-Luc Rotureau, l'adjoint aux Sports.

Aventure littéraire pour quatre cents jeunes angevins

Quatre cents jeunes angevins ont vécu une journée de jeux et d'ateliers autour de la littérature, dans le cadre du contrat éducatif local.

La littérature, un jeu d'enfants ! En tout cas, pour quatre cents élèves angevins qui ont participé, en mai, à une grande "aventure littéraire" au centre de loisirs de la Claverie. Le projet, mené dans le cadre du contrat éducatif local (CEL), concernait seize classes de maternelle (grande section) et élémentaire (CE2 et CM) de huit écoles[1] du réseau d'éducation prioritaire (REP) Sud, couvrant la Roseraie et Belle-Beille.

"Nous avons mené, tout au long de l'année une action autour de la littérature, explique Pascale Chaumaulte, coordinatrice du REP Sud. *Frédéric Pellerin, le chargé de soutien REP, a proposé dans chaque école du réseau des ateliers autour de la maîtrise de la langue. Nous avons voulu terminer cette action par une fête autour de la littérature".*

Les dates choisies, du 9 au 14 mai, étaient aussi celles du prix littéraire de la citoyenneté, dont les ouvrages ont servi de base aux animations.

Médiateurs socio-sportifs

Partenaires dans le cadre du CEL, la Ville et l'inspection académique ont uni leurs moyens : cette aventure festive était réalisée, avec l'aide de quelques parents d'élèves, par des enseignants, des animateurs de centres de loisirs municipaux et des médiateurs socio-sportifs de la Ville, que les enfants côtoient d'habitude séparément.

L'animation s'est déroulée sur quatre journées, réunissant chacune une centaine d'enfants. Un grand rallye organisé dans le parc de la Claverie occupait toute la matinée. Ainsi, le 12 mai à 9h30, sous un soleil un peu frisquet, Yann Ménard, responsable du pôle de loisirs éducatifs Roseraie-Orgemont, a commencé par former douze équipes de huit enfants, mélangeant des élèves des écoles primaires Marcel-Pagnol et Aldo-Ferraro.

Chaque équipe devait obtenir le maximum de points au fil des ateliers sportifs (basket, handball, lancer de vortex, thèque, course en sac, cricket) et littéraires (histoire à inventer, couverture de livres et quatrième de couverture à relier, puzzle de lecture, conte à finir, rapport entre un texte et une illustration, texte brouillé sur ordinateur).

Les réactions des enfants aux épreuves littéraires ont montré qu'ils aimaient la lecture et les livres. Pascale Chaumaulte confirme : *"dans le cadre du REP, nous avons acheté des livres, qui tournent dans les écoles. Cela marche tellement bien que souvent je n'en ai plus en réserve, il m'en faudrait davantage !"*

Le rallye terminé, les journées se poursuivaient par un pique-nique dans le parc puis, l'après-midi, des ateliers : écriture ; mise en geste de textes ; lecture de contes… Les enfants présentaient leur production en fin de journée.

La réussite de l'opération incite les organisateurs à développer leurs collaborations. *"L'an prochain,* confie Pascale Chaumaulte, *nous voudrions rapprocher encore davantage le travail scolaire et les activités périscolaires, proposées notamment par les animateurs de centres de loisirs. Et continuer à travailler sur la littérature en dehors de la classe".* ■

(1) Claude-Monet, Marcel-Pagnol, Jules-Verne, Jean-Jacques-Rousseau, Robert-Desnos, Pierre-et-Marie-Curie, Aldo-Ferraro, Montesquieu.

Thierry Bonnet

Les enfants ont participé avec autant d'enthousiasme aux puzzles de lecture qu'aux lancers de vortex.

Thierry Bonnet

Des travaux pour faciliter l'accès

Thierry Bonnet

Des travaux sont en cours devant l'hôtel de ville. Objectif : réaménager l'accès et rendre le bâtiment plus visible depuis le boulevard. Aménagés lors de la construction de l'hôtel de ville en 1980, un kiosque d'affichage et une jardinière plantée d'arbres masquaient l'entrée de l'édifice. Il a été décidé de supprimer le kiosque et de réduire la hauteur de la jardinière. L'esplanade de la mairie sera désormais accessible par un seul grand escalier ; les accès de plain-pied pour les

Thierry Bonnet

Plus de soixante-dix sites d'implantation d'antennes-relais ont été répertoriés à Angers sur des toits d'immeubles, pylônes ou clochers d'église.

Antennes relais : une charte de bonne conduite à l'hôtel de ville

La Ville a signé début mars une charte pour l'implantation et le suivi des antennes de téléphonie mobile. *"D'un point de vue législatif, nous n'avons que très peu de marge de manœuvre,* explique Gilles Mahé, adjoint à l'Environnement. *Nous avons donc souhaité nous placer comme médiateurs entre la population et les opérateurs."*

En effet, l'implantation d'antennes relais fait parfois naître des inquiétudes chez les riverains situés à proximité. *"Aujourd'hui, aucun rapport officiel n'a démontré de risque sanitaire lié à la présence d'antennes relais. En outre, sur Angers, les mesures les plus fortes enregistrées à ce jour n'atteignaient que 3 % du champ magnétique autorisé par les normes. Néanmoins avec cette charte, nous prenons les devants pour répondre aux interrogations de la population dans la plus grande transparence"*, remarque Gilles Mahé.

Par ce texte, les trois opérateurs (SFR, Bouygues et Orange) s'engagent à donner toutes les caractéristiques techniques des équipements qu'ils possèdent sur le territoire. Plus de soixante-dix sites sont ainsi répertoriés : toits d'immeubles ; pylônes ; ou clochers d'église. Tous les Angevins peuvent avoir accès à ces informations. En cas de nouvelles implantations ou de modifications importantes sur une installation, un dossier doit désormais être déposé au préalable en mairie. Les services municipaux analysent alors le projet suivant différents critères : la puissance d'émission ; la proximité d'écoles ; de crèches ou d'établissements sanitaires ; l'intégration esthétique à l'environnement. Ensuite, une commission réunissant la Ville, l'architecte des Bâtiments de France et les opérateurs valide le dossier ou demande à ce qu'il soit revu.

"Enfin, nous classons le projet en trois catégories selon les différents critères présents dans la charte". De ce classement découlent les obligations à remplir par les opérateurs. Cela peut aller pour les installations les plus importantes jusqu'à la mise en place d'une concertation avec réunion publique. Des mesures de champs électromagnétiques avant la mise en service commerciale peuvent également être demandées. "*Enfin, la Ville se tient à l'écoute des Angevins qui souhaiteraient des informations sur ce dossier et voudraient faire effectuer des mesures électromagnétiques,"* indique Gilles Mahé. ■

Renseignements : 02 41 05 44 18.

personnes handicapées étant évidemment maintenus. Des vitrines seront ajoutées sur le mur de la salle du conseil pour l'affichage municipal tandis que de nouveaux arceaux de stationnement vélos seront installés. Le chantier, démarré mi-mai, devrait se terminer fin juin. Coût des travaux : 40 000 €.

Rue du Mail, l'entrée du personnel va également être modifiée. Une deuxième porte sera percée pour les livraisons. L'entrée du personnel, utilisé par le public en dehors des heures d'ouverture de la mairie, se fera par un sas menant directement à l'accueil. L'escalier extérieur sera supprimé.

De l'autre côté de la rue, les travaux engagés par Angers Loire Métropole devraient se poursuivre jusqu'en octobre. La salle du conseil, située au dernier étage, était devenue trop étroite pour accueillir les quatre-vingt-sept conseillers communautaires. Il s'agit de l'agrandir en gagnant sur la terrasse côté rue. ■

PRATIQUE

Hôtel de ville. Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, BP 23527 - 49035 Angers CEDEX 01.
Tél. : 02 41 05 40 00. Fax : 02 41 05 39 00.
Mail : mairie.angers@ville.angers.fr. Site Internet : www.angers.fr
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30. Le samedi, de 9 h à 12 h, pour les déclarations de naissance et de décès.

Un nouveau fonctionnement du parking d'honneur de l'hôtel de ville est en place depuis le 6 juin. Objectif : en réserver l'utilisation aux personnes fréquentant l'hôtel de ville et le CCAS. Le parking est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30, les samedis, de 9 h à 12 h 30, et pour les mariages, de 14 h à 17 h 30. Le ticket d'entrée doit être tamponné par le service visité puis présenté à la banque d'accueil du parking afin d'être validé pour la sortie. Pour les mariages du samedi, des tickets pré-validés seront remis ; pas besoin de passer par la banque d'accueil. À l'entrée, un panneau indiquera "complet" ou le nombre de places disponibles.

INFORMATION

Thierry Bonnet

L'opération tranquillité vacances sera menée en juillet et août. Assurée conjointement par les polices nationale et municipale, cette action permet aux Angevins de faire surveiller gratuitement leur logement durant leur absence. Pour cela, il suffit d'en faire la demande auprès de la police municipale, 17, rue Chevreul, 02 41 05 44 71, ou de la police nationale, 15, rue Dupetit-Thouars, 02 41 57 52 00. Des formulaires seront prochainement disponibles dans les lieux publics.

Le Défi pour la Terre de la fondation Nicolas Hulot et de l'Ademe a été lancé le 24 mai. Objectif : aider à préserver le climat par des gestes éco-citoyens au quotidien. Angers figure parmi les toutes premières collectivités à relever ce défi, qui s'inscrit parfaitement dans sa démarche de développement durable. Les Angevins peuvent s'engager dans le défi sur www.angers.fr ou www.defipourlaterre.org

58,20 % pour le oui, 41,80 % pour le non. Comme beaucoup de grandes villes et l'Ouest de la France, Angers a enregistré un résultat à contre-courant lors du référendum sur le traité de constitution européenne. Le taux de participation a été de 67,65 %.

LA MÉTROPOLE EN BREF

La nouvelle déchetterie de Villechien a ouvert le 8 juin, après plus de sept mois de chantier. Situé à 200 m de l'ancien site, le nouvel équipement dispose de quinze bennes, au lieu de six auparavant, pour les papiers, les cartons, le tout-venant, les encombrants, la ferraille, le bois brut, les gravats et les végétaux.
Son coût, estimé à 780 000 €, est pris en charge par Angers Loire Métropole, avec des subventions de l'Ademe (23 200 €) et du Département (15 000 €).

Les premiers conteneurs enterrés pour les déchets ménagers et recyclables sont en cours d'installation : vingt-trois à Verneau et douze à Belle-Beille, boulevard Beaussier. Leur mise en service est prévue en septembre.

Traitement des ordures ménagères : les documents projetés lors de la réunion publique du 20 mai sont disponibles sur www.angersloiremetropole.fr, notamment le compte-rendu de la commission d'audition publique et les grandes hypothèses pour le traitement des déchets à l'horizon 2030.

DOUTRE, SAINT-JACQUES, SAINT-LAZARE

Petite visite du carmel rue Lionn

Derrière la lourde porte cochère du Puy-Gaillard se cache un havre de paix. Le carmel est installé depuis le XVII[e] siècle dans cet hôtel particulier Renaissance, au 39, rue Lionnaise. Une cour intérieure fleurie donne accès sur l'aumônerie où sont reçus les rares visiteurs. Selon la règle de la congrégation, le site est fermé au public.

"Nous sommes un ordre contemplatif consacrant beaucoup de temps à la prière et au silence, précise sœur Évelyne, la sœur prieure. *Mais nous avons aussi nos moments de travail et de détente. Nous ne sommes pas coupées du monde. Nous lisons les journaux et des proches peuvent venir pour discuter ou donner un coup de main à l'entretien du jardin."* Néanmoins, mises à part les cinq sœurs chargées des courses et de l'accueil, les vingt et une religieuses ne sortent pas, sauf pour raisons médicales, civiques ou exceptionnellement pour des rencontres avec d'autres religieuses. Elles vivent donc sur cet hectare de terrain entre la rue Lionnaise et le boulevard Descazeaux, que surplombe le grand jardin du couvent. Pour percer cette artère au siècle dernier, la congrégation a été expropriée. En contrepartie, elle a fait acter l'interdiction de toute construction dominant leur site. *"Ce détail nous a permis de garder notre quiétude loin des regards du voisinage,"* se réjouit sœur Évelyne.

De la première cour, il faut de nouveau franchir deux grandes portes en bois pour accéder au cloître, petit bijou d'architecture classique. De la fenêtre de leur cellule, toutes les religieuses ont d'ailleurs vue sur ce cloître. C'est le cœur du couvent, lieu de méditation et passage obligé entre les différentes parties du site. C'est également la raison de notre visite.

Hugues Poulain, ingénieur au service départemental d'architecture et du patrimoine, a obtenu l'autorisation de montrer à la presse les travaux de restauration engagés depuis cinq ans. Auparavant, avaient été rénovées corniches, toitures et lucarnes.

Une des quatre façades n'est pas encore rafraîchie et donne une idée précise du travail accompli sur les autres : rénovation générale des enduits, des encadrements et des arcades en tuffeau. Fissuré, l'enduit se détachait par plaque et le tuffeau était partout devenu lépreux. *"Heureusement que les bâtiments sont classés Monuments historiques. Sans ces travaux, nous envisagions de déménager"*, admet sœur Évelyne. Le chantier n'a été possible que grâce au financement à 75 % du coût de 342 000 € par l'État, le Département et la Région. Le reste de la somme demeure à la charge de la communauté dont les revenus proviennent de la fabrication des hosties [(1)] vendues dans tout le département. Bientôt, les ouvriers de l'entreprise Fonteneau auront terminé leur chantier. Le carmel retrouvera toute sa sérénité et le cloître une harmonie plus que jamais propice à la méditation. ■

Thierry Bonnet

(1) En fait, du pain d'autel. Le terme d'hostie n'est employé qu'après sa consécration.

MONPLAISIR

Impliquer les habitants pour animer les pieds d'im

Comment faire participer les habitants aux animations prévues tout l'été dans les espaces en pied d'immeubles ? Cette question s'est posée lors du bilan des animations de l'été 2004. *"L'an dernier, cela n'a pas fonctionné,* déplorent Christian Coppo, directeur délégué de la maison pour tous, et Monique Michel, habitante participant très activement. *Des gens n'étaient pas au courant, d'autres avaient l'impression que tout était organisé par les professionnels pour les enfants et qu'eux étaient exclus, alors que les animations sont vraiment pour tous".*

Pour trouver comment les mobiliser, une formation se déroule du 13 au 24 juin.

Thierry Bonnet

Monique et Christian au square Galliéni, un des lieux d'animation de l'été.

Monique y participe, et elle a des idées. *"Beaucoup de gens savent faire des choses mais ils n'osent pas nous rejoindre. Il faudrait déjà prendre un mégaphone et passer entre les immeubles en leur disant de venir"*, imagine-t-elle.

D'autres thèmes seront étudiés lors de la formation : l'organisation d'une activité avec beaucoup d'enfants, les approches des différentes cultures ou, tout simplement, la connaissance des enfants et adolescents.

Les deux semaines de formation devraient permettre aux habitants de trouver leur place dans l'organisation des animations, particulièrement ceux qui s'impliquent individuellement, comme Monique. *"Je ne viens jamais au nom d'une association,* insiste-t-elle. *Je participe en tant qu'habitante. J'adore traîner dans le quartier, croiser les gens, on finit par connaître beaucoup de monde ! Il faut créer des liens, cela passe par l'affectif".* ■

Animations sur les espaces verts en pied de bâtiments, en juillet et août, tous les après-midi en semaine. Les enfants et adolescents restent sous la

aise

Hugues Poulain, ingénieur du patrimoine, dans la cour du cloître. À gauche, la façade qui reste à restaurer offre un aperçu du travail réalisé sur le reste du bâtiment.

en bref

Séance plénière du conseil consultatif de quartier le 14 juin, à 20 h, hôtel des Pénitentes.

Sortie familiale à Saint-Brévin le 16 juillet avec la maison de quartier Saint-Jacques Saint-Nicolas. Prévoir pique-nique, goûter, maillot de bain et crème solaire. 5 € (4 € pour les moins de 12 ans).
Inscriptions : 02 41 24 89 10.

pratique

***Mairie** : 47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 21 61, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30.*
Permanences des élus
- *M^me^ Tombini, 15 juin, de 14 h à 15 h*
- *M. Belot, sur rendez-vous*

meubles

responsabilité de leurs parents. Réunion de préparation ouverte à tous le 17 juin, à 14 h, au centre social du boulevard Schuman. Contact, Maryvonne Noue, à la maison pour tous, 02 41 43 84 09.

pratique

***Mairie** : 7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60.*
Lundi, 14 h - 17 h 30, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus
- *M^me^ Sallé, 17 juin, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *M^me^ Tamtouir, 24 juin, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*

BELLE-BEILLE

Thierry Bonnet

L'équipe d'organisation de la fête de l'été.

Aux couleurs du solstice d'été

L'an dernier, Belle-Beille fêtait ses 50 ans. Forts du succès rencontré, les associations du quartier et le centre Jacques-Tati ont souhaité saisir une nouvelle occasion de rassembler les habitants. Leur choix : fêter l'arrivée de l'été. Le rendez-vous est fixé au 18 juin. Comme l'explique Yves Coignard, directeur du centre Jacques-Tati : *"cette Fête de l'été renoue un peu avec la tradition des feux de la Saint-Jean qui étaient organisés à Belle-Beille il y a quelques années. La mise sur pied de cette manifestation a nécessité la mobilisation quasi générale des partenaires du quartier"*. Parmi eux, le Filalinge, Resto'Troc, l'association sportive Anjou Club Belle-Beille (ACBB). Cette fête de quartier s'adresse évidemment à tous les habitants et se déroulera sur un lieu unique : le stade Paul-Robin. Dès 14 h, le public pourra musarder autour d'un vide-grenier. Diverses animations seront également proposées : une initiation à l'aïkido ; de la musique avec notamment des percussions africaines et du rap ; une scène ouverte avec un spectacle de rue réalisé par l'atelier de la compagnie Gaïa… La journée se terminera par un bal. Inutile d'apporter son pique-nique, tout est prévu : casse-croûte ; boissons ; et même, un chili con carne géant.

"La dynamique a été très encourageante pour cette toute première édition, se félicite Yves Coignard. *Notre objectif est de rassembler un maximum d'associations et de réitérer l'expérience dès l'année prochaine."* On évoque déjà pour 2006 un magnifique feu de la Saint-Jean, histoire de renouer encore un peu plus avec la tradition… ■

MB

Entrée libre à partir de 14 h. Renseignements au centre Jacques-Tati (en particulier pour les inscriptions au vide grenier), 02 41 48 51 90.

en bref

Conseil consultatif de quartier : séance plénière le 16 juin, à 20 h, au centre Jacques-Tati.

Expo renouvellement urbain : la ZAC Patton-Élysée et les réaménagements du boulevard Beaussier, au centre Jacques-Tati, du 18 juin à fin août.

Atelier bien-être "rire et détente" en projet à Jacques-Tati. Séance de découverte gratuite le 27 juin, de 18 h 15 à 19 h 15. Tél. : 02 41 48 51 90.

Expo-photos "Maîtres et chiens" à la Maison de l'étang, jusqu'à fin juin. Réalisée par Nico, une habitante, et Hamid Rouini, éducateur canin. Contact : 02 41 35 00 52 ou 02 41 27 37 99.

Pique-nique des anciens et actuels habitants des tours Hamon le 2 juillet, à midi. Apéritif offert, chacun apporte son panier. Vidéo sur la vie des tours, des années 70 aux démolitions. Spectacle de l'association Antilles-Guyane-Anjou. Contact, Marie Lefrançois, 02 41 22 38 38.

pratique

***Mairie** : 5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81.*
Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi, jeudi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et samedi, 9 h - 12 h 30.
Permanences des élus :
- *M^me^ Petit-Jean, 18 juin, de 10 h 30 à 12 h*
- *M. Limousin, 25 juin, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*

L'atelier foot des jeunes Bamakois

Le 11 mai, quatre-vingts enfants des centres de loisirs Pierre-et-Marie-Curie et Jacques-Tati ainsi que des jeunes du quartier ont participé à des ateliers avec le club de foot de l'ACBB. Originalité : les séances étaient animées par seize jeunes bamakois. Ces jeunes maliens sont venus à Angers suivre une formation afin de prendre en charge l'animation et le bon entretien des plateaux sportifs que la ville d'Angers a réalisés dans plusieurs quartiers de Bamako, dans le cadre de la coopération décentralisée. À l'occasion de leur séjour, les Bamakois ont également rencontré les écoliers d'Aldo-Ferraro et de la Barre, puis les jeunes du collège François-Rabelais et du lycée Bergson.

Michel Raclin

ROSERAIE

De fil en aiguille, Marie-Claude a tissé une toile de générosité

"Enfant, *mon père me disait toujours "Marie-Claude, tu es née avec une aiguille à coudre à la main".* Et cette passion pour la couture ne la quittera pas. De fil en aiguille, Marie-Claude Berland suit son petit bonhomme de chemin et travaille comme première main dans des ateliers parisiens. *"Il y a quelques années, j'ai eu envie de créer une association autour de l'insertion sociale des plus défavorisés. Mon but était d'accueillir des gens isolés, sans repère, leur redonner confiance grâce à une activité".* Et quelle pouvait être cette activité sinon l'apprentissage de la couture? Spontanée, instinctive, passionnée, Marie-Claude sonne à toutes les portes, affine son projet.

Thierry Bonnet

En 1994, elle crée l'association "Passerelle" et quelques mois plus tard ouvre un atelier couture: *"dès le premier jour, nous avions déjà dix-huit personnes! Neuf mois plus tard, nous organisions notre premier défilé de mode".* Au cours de toutes ces années, Marie-Claude a vécu d'intenses moments: *"de toute mon expérience professionnelle, c'est "Passerelle" qui restera sans aucun doute la plus forte. Ces personnes sont tellement généreuses. Oui, j'ai donné beaucoup de mon temps, mais si vous saviez combien j'ai reçu!"* L'un de ses meilleurs souvenirs: *"En 1997, nous avions organisé un défilé de mode au Welcome. 300 personnes se sont déplacées pour y assister!"* À la fin de l'année dernière, Marie-Claude a quitté l'association pour une retraite bien méritée.

Depuis, elle s'adonne à d'autres passions: *"J'ai toujours aimé dessiner et j'ai décidé de reprendre des cours de peinture et de dessin. Mon autre passion? Je m'occupe enfin de mes petits-enfants, de mes proches".* Mais on ne se refait pas. Marie-Claude pourrait donner, un jour, de son temps pour la cause des enfants par exemple… ■

en bref

Conseil consultatif de quartier: réunion plénière le 24 juin, à 18h30, au centre Jean-Vilar (sous la bibliothèque).

Le centre Jean-Vilar propose des séjours d'été aux 12-17 ans: séjours mer à Erquy, aux Francofolies de La Rochelle, arts de la rue à Ax-les-Thermes ou sports à sensation à Barcelonnette. Tarifs suivant quotient familial. Renseignements: 0241689250.

pratique

Mairie: *6, square des Jonchères, 0241664740. Lundi, 14 h - 17h30, du mardi au vendredi, 10 h - 12h30 et 14 h - 17h30, samedi, 9 h -12h30.*

Permanences des élus

- *Mme SOLÉ, 16 juin, de 10h30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. BÉATSE, 25 juin, de 10h30 à 12 h*

DEUX-CROIX, BANCHAIS, GRAND-PIGEON

Un mini-foot tout neuf rue Le Verrier

Les jeunes du Daguenet amateurs de foot peuvent désormais jouer à l'aise, sur un nouveau terrain de mini-foot, rue Le Verrier. Auparavant, leur terrain se situait rue Élisée-Reclus et était inséré au milieu d'un ensemble d'immeubles. Le site était très bruyant et la gêne importante pour les riverains. Dès le lancement des études pour l'opération de renouvellement urbain, un lieu plus approprié a été recherché, en concertation avec les habitants. L'espace vert de la rue Le Verrier, idéalement situé et déjà utilisé en partie comme lieu de rencontre par la jeunesse du secteur, a été retenu.

Thierry Bonnet

Mi-mai, dernières finitions pour le mini-foot.

Un terrain de mini-foot y a été aménagé, entre décembre et mi-mai. Son sol en gazon synthétique sablé offre une surface de jeu de 15 x 30 m. Des pare-ballons de grande hauteur, 6 m et 9 m, évitent tout envoi inopportun sur la voie ferrée.

Les jeunes du quartier ont accès à ce terrain en toute liberté. À côté, ils peuvent se rassembler à quelques-uns dans un petit kiosque à l'esthétique soignée: lignes modernes, métal peint en noir et jaune.

Quant à l'espace libéré, rue Élisée-Reclus, il sera aménagé ultérieurement par la Soclova, le bailleur social. ■

pratique

Permanences des élus

Maison de quartier

- *Mme POUPIN, 14 juin, de 11 h à 12 h, sur rendez-vous*

Contrat de ville

- *Mme LEBEUGLE, 15 juin, de 18 h à 19 h, sur rendez-vous*
- *M. CASTEL, 24 juin, de 11 h à 12 h*

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE

Thierry Bonnet

À la fin de cette saison, Chantal Petit devrait arrêter ses cours de danse à la maison de quartier Saint-Serge après dix-neuf années de présence.

"La danse, c'est toute ma vie !"

La silhouette frêle et gracile, elle pose ses pas à la façon d'un chat, avec légèreté et fluidité… Dites-lui un mot, un seul… "danse" et vous verrez le regard de Chantal Petit s'illuminer. *"La danse, c'est une passion, c'est toute ma vie !"* Professeur de danse à la maison de quartier Saint-Serge, elle devrait arrêter ses cours à la fin de la saison. Mais, en dix-neuf ans, elle en a vu des demi-pointes s'user, des corps s'animer : pirouettes, enroulés, spirales, battements… *"La danse, c'est très dur mais tellement épanouissant"*. Et à chaque fois que Chantal vient donner ses cours, la même magie opère : *"Dès que j'arrive ici, j'oublie tout, je laisse mes problèmes à la porte du studio"*. Ses élèves, elle en parle comme de ses enfants, avec beaucoup de tendresse : *"Ce qui est le plus merveilleux, c'est cette fusion qu'il peut y avoir entre nous sur scène"*.

Cette complicité, *"ses enfants"* la lui rendent bien. *"J'ai des élèves qui ne m'ont jamais quittée. Imaginez, je les ai connues à 6 ans, elles en ont 25 aujourd'hui"*. Vingt-cinq ans… c'est l'âge qu'elle avait quand elle rencontra Walter Nicks. Il a changé sa vie en la décidant à sauter le pas pour devenir professeur de danse. *"J'ai eu l'incroyable chance de rencontrer ce danseur américain très connu. Grâce à lui, grâce à d'autres danseurs aussi qu'il m'avait fait connaître, j'ai tout appris. Ce sont ces rencontres qui ont nourri ma passion tout au long de ma vie"*.

Cette flamme qui l'anime depuis tant d'années ne lui fait pas oublier que la danse est un éternel apprentissage, une remise en question perpétuelle. *"Même après des années, on a encore et toujours tout à apprendre."* ■ **MB**

pratique

Permanences des élus
maison de quartier
• Mme Bernardin, 15 juin, de 18 h à 19 h, sur rendez-vous
• M. Dulong, 25 juin, de10 h 30 à 12 h

CENTRE-VILLE, LAFAYETTE

L'Intervalle : l'art… d'être soi-même

Pierre n'est pas un grand bavard. C'est ce qui fait son charme. Les mots, il les pose sur ses toiles. S'exprimer à travers l'art, c'est ce qu'il propose en animant des ateliers d'expression artistique au sein de l'association "L'Intervalle, expression créatrice". Ici, tout commence avec une page blanche, une motte d'argile, des papiers en vrac. *"L'Intervalle est un espace d'entière liberté. On ne vient pas ici pour apprendre une technique. Le but n'est pas d'exposer mais d'expérimenter, de se laisser aller, et surtout de permettre à chacun de s'exprimer sans crainte de jugement ou du regard des autres"*. Dans cet "intervalle" de sérénité, chacun tente de retrouver son authenticité, d'aller à la rencontre de ses émotions.

Thierry Bonnet

Pierre Brunellière anime son atelier comme un "espace d'entière liberté".

Enfants, jeunes, adultes… *"Tout ce mixage est d'un formidable dynamisme."* Il y a aussi ceux, tombés du nid, qui viennent ici pour tenter de reprendre leur envol. *"Leurs œuvres ? C'est un peu comme le premier jus du vin quand il sort du pressoir… il est plein de promesses"*. Ici, Bernadette a trouvé ce qu'elle cherchait. *"Ce qui est important, ce n'est pas ce que l'on produit, c'est ce qui se produit. Il ne faut pas chercher à tout prix un résultat, mais aller à la recherche de son essentiel"*.

Pour Simone, tout a commencé avec une page blanche… *"Au début, je me suis dit que je n'y arriverais jamais ! Et finalement, j'ai pu exprimer des tas de choses. Être libre de créer, c'est très important. Moi qui n'ai pas été épargnée par la vie, j'ai repris goût à ses plaisirs"*. ■ **MB**

L'Intervalle : 33, rue Éblé, 06 83 02 27 31.

en bref

Conseil consultatif de quartier : séance plénière, le 20 juin, à 19 h 30 aux salons Curnonsky.

pratique

Mairie : *bd de la Résistance-et-de-la-Déportation, 02 41 05 40 00.*

Permanences des élus
• M. Lebouc, 18 et 25 juin, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LEONARD

Un jardinier en odeur de saintet

Jean-Claude Pineau n'a rien à envier à Saint-Pierre : lui aussi a les clés d'un paradis sur lequel il veille jalousement depuis 1996. *"Le prêtre de la paroisse de la Madeleine m'a demandé de m'occuper du jardin de la cure"*. Alors tout jeune retraité, Jean-Claude accepte. *"Vous auriez vu l'état du jardin… Il fallait être bien accroché ! Il y avait des herbes hautes comme ça !"* Qu'à cela ne tienne. Jean-Claude relève ses manches et prend son courage à deux mains. *"Vous savez, mon père travaillait comme jardinier dans les châteaux. Dès que je rentrais de l'école, il me trouvait toujours du travail ! Alors, le boulot, ça ne me fait pas peur !"* Et si vous essayez de coller Jean-Claude en matière de jardin (trente ans d'expérience dans l'horticulture…), vous en serez pour vos frais. Tulipes multicolores, poiriers et cerisiers en fleurs, narcisses et, plus tard, dahlias, ce jardin est un peu le sien. D'ailleurs, quand Jean-Claude en parle : *"voyez, il faut que je traite mes rosiers, il y a déjà des pucerons… Mes narcisses, je vais bientôt les retirer. Pour mes tulipes, ce sera en juin"*. En ce moment, *"c'est le grand boom, il ne faut pas chômer"*. Planter, semer, désherber… à 69 printemps, Jean-Claude pousse chaque jour les portes de ce jardin avec la même passion. Mais pour qui sont toutes ces fleurs ? *"Elles servent à fleurir l'église"*. Et qui savoure les pêches, poires et autres fruits de ce jardin d'Éden ? *"Le prêtre et…"* les oiseaux peut-être ? *"Oui, et j'en fais partie !"* ■ **MB**

Thierry Bonnet

Jean-Claude Pineau prend le plus grand soin du jardin paroissial.

LAC-DE-MAINE

La Corne-de-Cerf, témoignage du Moyen-Âge

Envie d'un voyage dans le temps ? Il suffit d'aller au parc de loisirs du lac de Maine et de s'intéresser au bâtiment qui abrite la Maison de l'environnement. Restauré à partir de 1978 par la Ville, qui en est propriétaire depuis 1969, le manoir de la Corne-de-Cerf est mentionné pour la première fois en 1482. C'était à l'époque une petite exploitation agricole de quelque 11 ha, en pleine campagne. Un plan de 1810 montre un manoir entouré de vignes, jardin, verger, saulaie… Bien des témoignages subsistent de l'ancienne architecture, malgré les modifications apportées au fil des siècles. *"Les fenêtres et portes avaient été transformées, sans doute au XVIIIe siècle. Lors de la restauration de la fin des années 1970, elles ont été reconstituées dans un style du XVe*, expliquent Dominique Letellier et Olivier Biguet, de l'Inventaire général du patrimoine. *Le "néo" est partout, mais il reste quelque chose de vraiment authentique : les volumes"*.

La façade principale montre l'organisation caractéristique de la fin du Moyen-Âge, avec sa tour d'escalier surmontée d'une chambre haute, dont on voit encore la fenêtre. Sur la gauche, le logis. Le rez-de-chaussée avec cheminée et four à pain était pour le closier, qui habitait là en permanence. L'étage supérieur, accueillait le maître lors de ses visites : pour lui, c'était une sorte de résidence secondaire. À droite de la tour d'escalier, la salle d'exposition actuelle se situe dans l'ancienne grange. Sa toiture a dû être modifiée au XVIIIe siècle : on voit encore sur le mur de schiste les traces d'un toit à deux pentes.

On retrouve également des traces du passé à l'intérieur. La cheminée du XVe siècle a disparu, mais le four à pain fonctionne toujours : il est utilisé lors des animations *"boulange"* de la Maison de l'environnement ! Dans la salle d'exposition, murs et poutres témoignent de l'histoire. Et si certaines pièces paraissent basses de plafond, c'est que le sol a été rehaussé au XVIIIe siècle, à cause des inondations. ■

Le manoir actuellement et avant sa restauration en 1978.

en bref

Conseil consultatif de quartier : séance plénière exceptionnelle de restitution sur la "salle festive" le 22 juin, à 20 h, à l'école Mollières.

é

en bref

Conseil consultatif de quartier: Réunion du groupe de travail "transports et déplacements" le 16 juin à 20 h salle Saint-Léonard.

pratique

***Mairie**: Le Trois-Mâts, 42, place des Justices, 02 41 79 14 40. Mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi et jeudi, 10 h - 12 h 30, et samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- *M. CHIRON, 18 juin, de 10 h 30 à 12 h*
- *Mme ROLAND, 22 juin, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*

F.Lasa. Invertaire général Pays de la Loire

pratique

***Mairie**: Place Guy-Riobé, 02 41 73 37 04. Du lundi au vendredi, 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- *Mme VÉRON, 18 juin, de 10 h 30 à 12 h*
- *M. CARRÉ, 25 juin, de 10 h 30 à 12 h*

VERNEAU, CAPUCINS

Chaque vendredi matin, c'est un temps d'échange et de discussion qui est proposé à la maison pour tous.

Thé ou café : un lieu de convivialité et d'échange

Vendredi matin, 9 h. Kalidja, Nadia, Marie-Claire… Comme chaque semaine, elles se retrouvent à la maison pour tous de Verneau. *"Ce moment, c'est un temps pour nous, pour nous faire du bien"*. À l'origine de cette initiative: Céline Vidgrin, animatrice *"écoute, conseil et soutien à la parentalité"*: *"Créée en 2001, Thé ou Café avait pour objectif de proposer aux parents un lieu, un espace où ils pouvaient venir échanger sur les difficultés rencontrées avec leurs enfants. Depuis le concept a évolué"*. Et aujourd'hui, ce temps de rencontre est aussi devenu l'occasion d'échanger sur d'autres préoccupations: vie quotidienne, problèmes de voisinage, soucis personnels. *"Cet instant est très important pour ces femmes. En parlant entre elles, elles s'aperçoivent qu'elles rencontrent les mêmes problèmes. Cela leur permet de dédramatiser la situation et de trouver parfois elles-mêmes des solutions"*. Mais "Thé ou Café", ce sont aussi des ateliers, des activités. Ainsi, pour la première fois, en décembre dernier, les participantes ont convié les professionnels (assistantes sociales, CAF, éducateurs…) et les habitants du quartier à partager un déjeuner. Au menu, couscous. Et aux fourneaux, Kalidja. *"Désormais, le deuxième vendredi de chaque mois, nous organiserons ces "Tables pour tous". En mettant la main à la pâte, en prenant en charge elles-mêmes la préparation de ce déjeuner, les femmes prennent confiance en elles, se sentent valorisées"*. Autre intérêt de ce moment de partage, *"essayer d'ôter les craintes que certains habitants peuvent avoir face aux "institutions", rendre les acteurs du quartier plus accessibles, humaniser les rapports"*. Pour Catherine, Pascale et les autres, "Thé ou Café", c'est un moment privilégié… *"En partant, on se sent mieux"*. ■ **MB**

en bref

Conseil consultatif de quartier: réunions du groupe "Urbanisme et cadre de vie" le 14 juin, 19 h 30, à la maison des services publics; groupe "connaissance du quartier" le 20 juin, à 19 h, maison de quartier des Capucins; séance plénière le 4 juillet, à 20 h maison de quartier Verneau.

Plusieurs visites programmées avec la maison de quartier Verneau. Muséum des Sciences naturelles le 23 juin. Musée des beaux-arts le 12 juillet. Pour les deux visites, départ à 14 h en mini-bus. 2 €. Inscription: 02 41 73 44 22.

Cinéma en plein air et fête du quartier le 5 juillet, rue Raoul-Ponchon. Jeux surdimensionnés pour enfants de 18 h à 19 h. Apéro offert à 19 h. Restauration barbecue à petits prix, en musique avec "Tradimusance". Puis, projection gratuite du film *Les Triplettes de Belleville*. En cas d'intempérie, fête reportée le 23 août. Renseignements: 02 41 73 44 22 ou 02 41 73 96 49.

pratique

***Mairie**: 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12. Mardi, jeudi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et mercredi, 10 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
Maison des services publics, 02 41 35 07 12
- *M. HOUDBINE, 24 juin, de 10 h à 11 h 30*

Le muséum des Sciences retrace l'aventure humain

Le muséum d'Histoire naturelle devient le muséum des Sciences naturelles auquel est désormais rattaché le musée botanique. Gros plan sur cet établissement ouvert en 1801, et repris par la Ville il y a deux cents ans.

Thierry Bonnet

La salle de paléontologie dont le mobilier date des années 1875. Au premier plan, en vitrine, une des plus belles pièces du musée : un squelette reconstitué de metaxytherium (ancêtre du dugong et du lamantin) retrouvé en Anjou dans la mer de faluns au tertiaire.

>VISITE

Un ours brun, un œuf de girafe malgache disparue au XVIIIe siècle, un esturgeon de Loire de 2,40 m, un fragment de météorite tombée sur la ville : le muséum des Sciences naturelles abrite de nombreuses pièces originales, témoins de l'évolution de la nature et de l'Homme. Depuis le 31 mars, il ne faut plus parler d'Histoire naturelle mais de Sciences naturelles pour dénommer le muséum.
Un changement de nom qui s'explique par une volonté de rendre ce lieu culturel plus lisible. *"Nous nous devions de moderniser l'image quelque peu poussiéreuse qui colle à la peau des muséums, en général,* explique Vincent Dennys, son conservateur. *À nous de faire découvrir au public un site où la science se met au service de la connaissance de la nature, de sa diversité et de ses grandes évolutions."* Cette démarche de sensibilisation et d'éducation à l'environnement se veut avant tout pédagogique. *"Le message scientifique ne passe pas forcément toujours bien,* regrette le conservateur. *En revanche, les émotions et les choses sensibles permettent plus facilement de comprendre les bouleversements qu'a connus notre environnement et le rôle joué par l'Homme, depuis la Préhistoire."* C'est le cas, par exemple, dans la salle des espèces disparues ou menacées d'extinction, inaugurée l'an dernier, ou avec des expositions temporaires thématiques. *"L'exposition* Félins du monde *de 2002 illustre bien notre démarche,* précise Vincent Dennys. *Nous avons voulu ajouter à une approche purement biologique, une touche plus concrète, à savoir la représentation des félins dans nos sociétés, à travers la publicité notamment."* Des animations sont également proposées aux écoles et aux enseignants. Chaque année, sur les 15 000 visiteurs enregistrés, 4 000 sont des scolaires.

Plus de 100 000 spécimens

Le muséum des Sciences naturelles regroupe deux sections. Les collections de paléontologie et de géologie permettent de retracer l'histoire de la vie en Anjou depuis 600 millions d'années, grâce à la richesse des fossiles retrouvés. L'occasion également de découvrir une faune et une flore insoupçonnées, conséquences du climat qui régnait dans la région. Au total, près de 80 000 spécimens sont rassemblés, dont le fragment de la météorite tombée sur Angers en 1822, des fossiles de poissons ramenés de la campagne d'Italie par Bonaparte ou encore la reconstitution d'un squelette complet de metaxytherium, ancêtre du lamantin. La section "zoologie" expose la diversité du vivant. On y retrouve, naturalisés, des canards, oies et cygnes ; un espace réservé aux oiseaux du

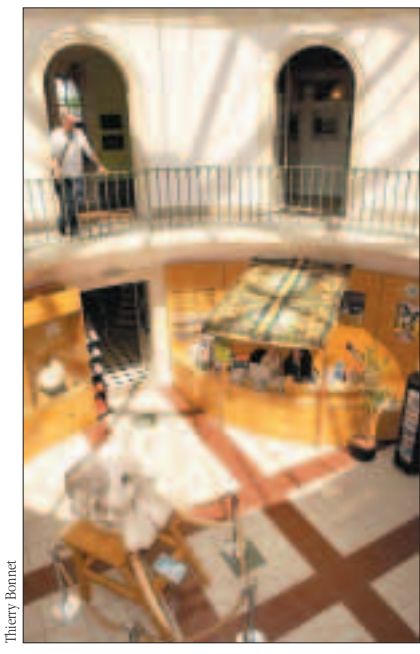

Thierry Bonnet

La botanique rejoint le muséum

Le 31 mars, le conseil municipal a décidé de rattacher le musée botanique au muséum des Sciences naturelles. *"La vocation du muséum est d'aborder la question des évolutions naturelles,* rappelle Vincent Dennys. *Quoi de plus logique alors que le musée botanique en devienne un département à part entière."* Géographiquement, les collections d'herbiers et d'inertes demeurent à l'Arboretum. Au total, près de 330 000 pièces sont recensées, soit le patrimoine le plus important de la région et le cinquième du pays. Le musée botanique est uniquement un lieu de conservation de collections. Il n'est pas ouvert au public. Parc de l'arboretum, 7, rue du Château-d'Orgemont. Ouvert tous les jours, de 8 h à 20 h (17 h 30 l'hiver). Visite des jardins et des collections de Gaston Allard (allée des chênes, les conifères, le fruticetum, jardins des ombrages, d'essais et des cinq sens) les lundis, mardis, jeudis et vendredis, à partir de 14 h.

naturelles
e

Thierry Bonnet

◀ *Dans une des réserves du muséum, Vincent Dennys, le conservateur, présente un crâne de buffle. Sur la table : des crânes d'hippopotame et de crocodile.*

Thierry Bonnet

◀ *Le muséum accueille près de 15 000 visiteurs par an.*

Dans son laboratoire, le taxidermiste Michel Beucher restaure une loutre. Un espace pédagogique est en projet afin d'expliquer la profession, son ◀ *histoire et ses techniques.*

Maine-et-Loire et aux perroquets du monde ; un autre consacré à la faune aquatique et aux coquillages exotiques.

Tigres du Bengale et de Sumatra

Une salle propose également de découvrir tous les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe. Des mammifères (deux tigres du Bengale et de Sumatra, mouflon, sanglier, ours brun…) et des collections d'insectes rassemblés dans un cabinet d'entomologie complètent le parcours riche de 20 000 pièces.

Chaque année, le muséum propose également des expositions temporaires. Jusqu'au 26 juin, les 90 meilleurs clichés du concours international des photographes de nature 2004 organisé par le British Museum de Londres et le BBC Wildlife magazine sont ainsi présentés. En juin, la Ville organise un concours de photos naturalistes pour amateurs. Les vingt-cinq plus belles images seront exposées du 7 juillet au 20 août[1]. Tous les mercredis de l'été, le service éducatif *"Angers, ville d'art et d'histoire"*, propose également aux 6-12 ans une découverte du muséum[2].

À noter enfin que le muséum fait partie des cinquante-deux sites retenus dans le cadre des animations *"Sur la piste de l'enfant Roy"* organisées par les comités de tourisme de l'Anjou et de Touraine. ■

(1) Les clichés, format 30 x 45, sont à adresser au Courrier de l'Ouest, 4, bd Blanchoin, avant le 20 juin.
(2) Inscriptions : 123, bd Saint-Michel, 02 41 60 22 13.

Muséum des Sciences naturelles, 43, rue Jules-Guitton, 02 41 05 48 50. Ouvert du mardi au dimanche, de 14 h à 18 h. Entrée : 4 € ; demi-tarif, 2 € ; gratuit pour les moins de 18 ans.

Un musée chargé d'histoire

Le muséum des Sciences naturelles s'installe au logis Barrault – aujourd'hui musée des beaux-arts – en 1801. C'est alors un cabinet d'histoire naturelle, propriété de l'École centrale. La majorité des collections est issue des saisies révolutionnaires qui ont fait main basse sur les cabinets de curiosités très prisés par la noblesse française. On y découvre des spécimens animaux, végétaux ou minéraux rapportés des tropiques, lors des grandes explorations du XVIe siècle. La réforme napoléonienne des lycées passant par là, l'École centrale disparaît. Le muséum est rétrocédé à la Ville en 1805. En 1880, le patrimoine géologique et paléontologique ne cesse d'augmenter grâce aux dons et aux legs d'amateurs éclairés. Trop à l'étroit au logis Barrault, les collections déménagent dans l'ancien hôtel de ville construit en 1521 sur les remparts de la ville, toujours visibles du boulevard Carnot, en face du centre de congrès. C'est seulement en 1958 que les collections de zoologie intègrent l'hôtel particulier voisin Demarie. Jusqu'en 1990 le muséum est alors scindé en deux parties distinctes : paléontologie d'un côté, zoologie de l'autre. En 1991, la municipalité décide de faire communiquer les deux bâtiments via un jardin en terrasse. Depuis 2002 et la loi du 4 janvier, le muséum est labellisé "Musée de France".

Thierry Bonnet

L'ancien hôtel particulier Demarie abrite la section zoologique du muséum depuis 1958.

Salle Chemellier, les années glorieuses de Schneider

>PEINTURE

Les œuvres majeures

de Schneider, un des maîtres de l'abstraction lyrique, sont à l'honneur tout l'été, dans l'exposition qui vient d'ouvrir salle Chemellier. Elle a été réalisée par la Ville avec deux commissaires qui connaissent parfaitement le peintre. Daniel Chabrissoux et Jean-Charles Le Meur, responsables de la maison d'édition angevine Expressions contemporaines, lui ont en effet consacré un très bel ouvrage avec un texte de Michel Ragon, en 1998.
Né en 1896 en Suisse, Gérard Schneider est venu à Paris à l'âge de 20 ans pour étudier l'art. Pendant ses années d'apprentissage, il s'est essayé à toutes les tendances picturales. *"Pour lui, c'était essentiel d'apprendre,* note Daniel Chabrissoux. *Quand il a été en pleine possession de la technique, il a basculé dans l'abstraction, sans aucun retour à la figuration".*
En 1947, Schneider, Hartung [1] et Soulages, considérés maintenant comme les plus éminents représentants de l'abstraction lyrique, exposent pour la première fois ensemble au salon des Surindépendants. Puis Schneider est présenté dans une grande galerie parisienne. Il obtient la nationalité française et décide de ne plus quitter Paris.
C'est la période, qualifiée *"années glorieuses"* par Michel Ragon, où son œuvre s'amplifie, se fortifie.
À partir de 1949, un contrat d'exclusivité mondiale le lie à l'un des plus célèbres galeristes de New York, Samuel Kootz. L'artiste entame une carrière internationale. Pour l'exposition, riche de quarante-six toiles, *"nous avons décidé de mettre l'accent sur ces années 50, les plus grandes de Schneider,* précise Daniel Chabrissoux. *Mais nous avons tenu à montrer quelques œuvres figuratives d'avant la guerre".*
La présentation va jusqu'aux quatre toiles de grand format envoyées par Schneider à la biennale de São Paulo, en 1961.
"C'est important de présenter ce type d'exposition hors d'un musée, dans un lieu facilement et gratuitement accessible à tout public, considère Daniel Chabrissoux. *Des textes inscrits sur des panneaux permettent d'entrer plus facilement dans l'œuvre."* Un journal est mis à la disposition de tous, gratuitement. Il comprend notamment un texte de Michel Ragon, un autre de l'écrivain Jean-Claude Mouyon, mais aussi quelques phrases de Schneider sur sa peinture. ■

Salle Chemellier, tous les jours de 11 h à 19 h, jusqu'au 4 septembre. Gratuit.

(1) Le musée des beaux-arts consacrera une exposition à Hartung de janvier à mai 2006.

Schneider en 1954, devant Opus 65B.

Opus 66C, huile sur toile de 1957.

Festival Angers l'été, du 19 juillet au 30 août

>MUSIQUE

Ça va swinguer,

ça va calypser, ça va valser, ça va salser, ça va rumber, ça va mamber, ça va rouler des hanches. Pour sa 24e édition, le festival Angers l'été devrait faire chavirer le cœur et tourner la tête du public. Sur la scène du cloître Toussaint, le festival mêle une fois de plus les pointures, les raretés précieuses et les jolies découvertes : les baguettes d'Aldo Romano ; l'âme tzigane de Norig ; le saxo de David Murray ; le fado de Maria Teresa ; le tango d'Haydee Alba ; la guitare manouche de Samson Schmitt ; le tambour argentin de Minino Garay ; le piano d'Antoine Hervé ; Amélie et ses Crayons ; les Renegades de Trinidad… Ce *steel band* pas bidon ouvrira d'ailleurs le bal le 19 juillet, pour treize soirées programmées sous les arches.
L'été s'achèvera sur un coup de cœur. Celui du festival. Accordé cette année à Arbon. Cet ancien éditeur monté tard sur les planches a du talent. Et un air d'avoir deux airs. Celui de Boris Vian, assurément, et de Philippe Clay, de temps en temps. À cette programmation s'en ajoute une autre. Celle du "off" Jazzambar porté par l'association jazz pour tous et les cafés angevins. Au menu, gratuit : le Thomé quartet, le Rodolphe Raffalli Trio, le Hot jazz band de Budapest et le Kevin Reveyrand quartet. ■

L'affiche du festival réalisée par Jean Jean graphisme.

Places à 9 € (réduit 7,50 € ; enfant de moins de 12 ans, 2 €). 12 et 16 € pour le concert du 9 août organisé avec les Heures musicales du Haut-Anjou. Billetterie à partir du 15 juin : Angers Tourisme, Fnac et sur place à partir de 20 h 50. Spectacle à 21 h. Programme complet dans les lieux publics et sur www.angers.fr/angerslete

>CINÉMA

26 au 28 juin
Fête du cinéma
Les 400 Coups et cinémas Gaumont.

1er juillet
Cinéville
Deux frères, de Jean-Jacques Annaud. En plein air. Cinéma Parlant. Gratuit. Tombée de la nuit, rue Édouard-Branly (Grand-Pigeon).

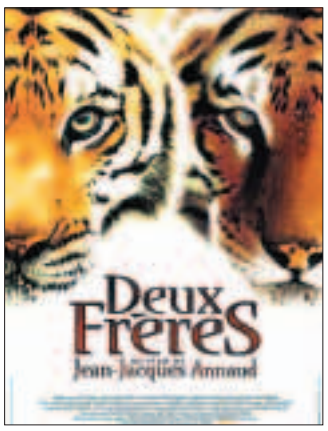

5 juillet
Cinéville
Les Triplettes de Belleville, de Sylvain Chomet. En plein air. Cinéma Parlant. Gratuit. Tombée de la nuit, rue Raoul-Ponchon (Verneau).

>CONFÉRENCES

24 juin
La Roumanie dans les années 1990
Par Philippe Séjourné, et *"Louis Massignon"*, par Jacques Keryell. Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois.

>DANSE

18 et 19 juin
Alice, soi disant…
Association Arabesque. 6 et 9 €. Le 18, à 20h30; le 19, à 15 h et 19 h, théâtre Chanzy.

25 juin
Une page de pub
Centre de danse de l'Ouest. 7 et 13 €. 20h30, théâtre Chanzy.

Angers fait son cinéma

Avec la fête du cinéma,

Johan Leconte

Corentin Leconte, sur le tournage de son film Monologue, *donne ses consignes au comédien Vincent Delestre.*

du 26 au 28 juin et deux projections en plein air dans le cadre de Cinéville – *Deux frères*, au Grand-Pigeon et *Les Triplettes de Belleville*, à Verneau –, le 7e art s'affiche en grand. Mais Angers fait aussi une fois de plus la part belle aux jeunes réalisateurs. Ainsi, les Ateliers d'Angers, créés par l'association Premiers Plans à l'initiative de Jeanne Moreau vont se dérouler pour la première fois cet été, du 1er au 10 juillet. Encadrés par des réalisateurs européens confirmés, ils permettront à dix jeunes cinéastes de travailler sur leur projet(1). Parmi les lauréats figure l'Angevin Pascal Bonnelle. Celui-ci devrait tourner son long métrage *Des Éphémères* du 13 septembre au 21 octobre à Angers, dont un tiers au moins de jour et en extérieur. Le 31 mai, les Angevins ont pu assister à la lecture du scénario au cinéma Les 400 Coups. Ils peuvent le retrouver avec d'autres éléments du film sur le site de l'association pour le cinéma angevin (APCA) partenaire du projet à www.angers-cinema.com.
À noter enfin, l'apparition sur les écrans d'un tout jeune cinéaste angevin – Corentin Leconte – qui vient de faire ses premiers pas avec son court-métrage *Monologue*. Présenté à la Nuit du court-métrage à Nantes le 10 juin et au festival Clap et la Rose de Doué-la-Fontaine les 17 et 18 juin, le film devrait être projeté au cinéma Les 400 Coups puis sur TV10 à la rentrée.

(1) Cette master class est également accessible en auditeur libre. Renseignements auprès de Premiers Plans au 02 41 88 92 94 ou ateliers2@premiersplans.org

30 juin et 1er juillet
Soli
Étudiants de l'École supérieure de danse contemporaine/CNDC. Gratuit sur réservation, au 02 41 24 12 12. 19 h, studio Les Abattoirs, 56, bd du Doyenné.

>MUSIQUE

18 juin
Chorale de la maison de quartier Saint-Serge
Gratuit. 20 h, chapelle des Ursules.

20 juin
Solistes de la Maîtrise des Pays de LA Loire
Chœur d'enfants. Gratuit. 20 h, chapelle des Ursules.

21 juin
Fête de la musique
Scènes place du Ralliement, boulevard Foch, rues piétonnes. Gratuit. 18 h à 2 h. (*lire page 26*).

Festival Printemps des Orgues
La Nuit de l'Orgue. Avec Henri-Franck Beaupérin, titulaire des grandes orgues de la cathédrale. Concert retransmis sur écran. Gratuit. 21 h, cathédrale.

Élèves du Conservatoire
19 h, bibliothèque Toussaint.

24 juin
Fête de l'inter-association du Lac-de-Maine
Musique, danse, théâtre. 6,50 €. 20 h, théâtre Chanzy.

25 juin
Jazz'Potes
Jazz vocal et chansons arrangées. Gratuit. 20h30, chapelle des Ursules.

Quatuor de trombones
Ateliers, master-class de 9h30 à 12h30, au conservatoire, 26, avenue Montaigne et concerts, de 14 h à 22 h, au parc de la Deniserie (Chalonnes-sur-Loire). Gratuit.

27 juin
Festival Printemps des Orgues
Master class *"L'accompagnement du chant à l'orgue"*, animée par Olivier Vernet. 8 €. 18 h, au conservatoire, 26, avenue Montaigne.

28 juin
Festival Printemps des Orgues
14h30 : présentation des grandes orgues de la cathédrale par Henri-Franck Beaupérin et Olivier Vernet, et le choeur d'Angers Nantes Opéra. 8 €.
21 h : Les grands airs d'opéra, avec Angers Nantes Opéra; Olivier Vernet, organiste; Isabelle Vernet, soprano. Rossini, Verdi, Bizet, Gounod, Puccini, Massenet, Wagner. 8 à 12 €. Cathédrale.

28 et 29 juin
Gilberto Gil
À l'occasion de l'année du Brésil, deux concerts exceptionnels avec le chanteur Gilberto Gil, mais à Nantes uniquement. Chansons brésiliennes, bossa-nova. Également *Bachianas Brasileiras* et *Amazonia*, de Villa-Lobos. ONPL. Direction Isaac Karabtchevsky. 25 à 30 €. 21 h, La Beaujoire, Nantes.

30 juin
David Hallyday
33 €. 20h30, salle Jean-Carmet, Mûrs-Érigné.

Classe de musique ancienne du conservatoire
Au profit de l'association Savar, aide humanitaire au Bengladesh. Bach, Hume, Marais. 20h30, église de Saint-Mathurin.

9 juillet
Concercle
Claudy Mauberger et Maïté Pasquier. Chant, flûte traversière, guitare, orgue. Compositions, interprétation, textes sacrés en latin, langues africaines et indiennes. 9 et 12 €. 20h45, église Notre-Dame.

13 juillet
Orchestre d'harmonie municipal
Gratuit. 20 h, kiosque du Mail.

13 juillet
Fête nationale
Bal populaire avec l'orchestre d'Éric Landman. Gratuit. 22h45, place François-Mitterrand.

>OPÉRA

19 et 22 juin
La Cenerentola
De Rossini. Angers Nantes Opéra. 10 à 50 €. Le 19, à 14 h 30; le 22, à 20 h, Grand-Théâtre. (*voir VAA n° 290*).

>CIRQUE

5 au 10 juillet
Cirque Joseph Bouglione
14 à 30 €. Le 5, à 20h45; le 6, à 14h30; le 8, à 20h45; le 9, à 16 h et 20h45; le 10, à 16 h, place La Rochefoucauld.

>THÉATRE

17 et 20 juin
Condoléances
Création de l'atelier théâtre de la maison de quartier Verneau; mise en scène Magali Guilmin. À 20h30, maison de quartier Verneau, le 17, et MPT Monplaisir, le 20.

24 au 27 juin
Classe d'art dramatique du conservatoire
Réservation de 9 h à 12 h, au 02 41 24 14 56. Gratuit. 110 bis, rue du Pré-Pigeon.

>VISITES

24 juin
Les Nuits
Flânerie nocturne dans les jardins et ambiances musicales. 4,50 et 5,50 €. 21h30 à minuit, château.

15 juillet
Saignée de mots à fleur de pierre
Visite théâtralisée de l'espace Saint-Jean. Cie Le Théâtre du Reflet. Inscriptions auprès d'Angers Tourisme, 02 41 23 50 00. 21 h, jardin du musée Jean-Lurçat (angle rue Gay-Lussac).

Tempos passados (jours anciens)
Visite musicale mêlant jazz et poésie. Inscriptions : Angers Tourisme, 0241235000. 21 h, jardin du musée des beaux-arts.

>EXPOSITIONS

Jusqu'au 20 juin
Isabelle Migeon, Isabelle Duverger, Laurent Bachelot et Myriam Rougemaille
Peinture. Lundi au vendredi, 9 h - 17h30, Angers Habitat, 4, rue de la Rame.

Jusqu'au 26 juin
Di Teana, la musique de l'espace
Peintures, sculptures, photos. Présence de l'Art Contemporain. Mardi au samedi, 12 h - 19 h: dimanche et jours fériés, 14 h - 18 h, Grand-Théâtre.

Concours international des photographes de nature 2004
En partenariat avec le British Museum de Londres et le BBC Wildlife Magazine. 4 €. Mardi au dimanche, 14 h - 18 h, muséum des Sciences naturelles.

Zone RamsART
Photos, sculptures d'Arnaud de Lajartre. Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13h30 - 17h30; week-end et jours fériés, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement.

Daniel Pucet ▶
Photos. 2 et 4 €. Mardi au samedi, 14 h - 18 h; dimanche, 15 h - 19 h, musée de l'Air-GPPA, aérodrome d'Angers-Marcé.

Jusqu'au 27 juin
Empreintes
Peintures d'Elizabeth Morgan. Tous les jours, 10h30 - 13 h et 14h30 - 20 h, tour Saint-Aubin.

BABU, expo étudiante pour tous

Drôle de titre pour une exposition… "BABU" ? c'est pourtant simple : les étudiants de l'école des beaux-arts (BA) exposent à la bibliothèque universitaire (BU) ! Deux communautés étudiantes ont ainsi l'occasion de se rencontrer, de se découvrir. Les apprentis artistes ont eu carte blanche pour investir les lieux à leur façon et ne s'en sont pas privés. Porte d'entrée du bâtiment, poteaux entre les différents rayons, présentoir de nouveautés, baies vitrées… ont reçu des photos géantes, des images de chaises, des masques en photo sur résine, etc. Dessins, photos travaillées ou peintures ornent les murs, des objets détournés habitent un vaste espace. Une grande salle met en valeur des vidéos projetées sur des supports qui font partie de la création : à remarquer particulièrement, une variation sur des poèmes érotiques, très réussie.
Cette mise en espace de l'art contemporain tel qu'il s'enseigne à Angers, fort intéressante, ne s'adresse pas qu'aux étudiants mais est ouverte à tous. Visite hautement recommandée !

Thierry Bonnet

Bibliothèque universitaire de Belle-Beille, 5, rue Le Nôtre, jusqu'au 22 juillet, du lundi au samedi, 9 h - 19 h, gratuit.

Jusqu'au 28 juin
Je voulais vous dire
Photos des ateliers artistiques du secteur 5 du Césame. Projet de Marc Legros. Bibliothèque Toussaint.

Du 29 juin au 31 juillet
Regards d'enfants
Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13h30 - 17h30; week-end et jours fériés, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement.

Du 25 juin au 9 octobre
Est-ce bien de l'art ?
Exposition d'art contemporain à l'abbaye du Ronceray. Tous les jours sauf 14 juillet, 10 h - 13 h et 14 h - 18 h 30. Gratuit.

Jusqu'au 30 juin
Génétique et santé
Présentation des recherches en génétique menées à Angers. Terre des sciences. Lundi au vendredi, 9 h - 17 h, Maison de la technopole, 8, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 1er juillet
Wolf Erbruch
Reproductions de dessins de livres jeunesse. Bibliothèque Monplaisir.

Du 1er au 10 juillet
Le jardinage de l'âme
Peintures et gravures de France Do. Tous les jours, 11 h - 13 h et 14 h - 18h30, tour Saint-Aubin.

Du 2 juillet au 18 septembre
Effervescence
La sculpture anglaise dans les collections publiques françaises, 1969-1989. 3 et 4 €. Tous les jours, 10 h - 19 h (21 h le vendredi), musée des beaux-arts.

Du 5 juillet au 27 août
Wolf Erbruch
Reproductions de dessins de livres jeunesse. Bibliothèque Toussaint.

Du 5 juillet au 15 septembre
Dessins des enfants de l'école Paul-Valéry
Bibliothèque Monplaisir.

Jusqu'au 22 juillet
BABU
Travaux des étudiants de 4e année de l'École supérieure des beaux-arts, option Art. Lundi au samedi, 9 h - 19 h, bibliothèque universitaire, 5, rue Le Nôtre. *(Lire ci-dessus).*

Jusqu'au 24 juillet
Climats d'Anjou, météo d'hier et de demain
Tous les jours, 11 h - 19 h; dimanche et jours fériés, 14h30 - 18 30, hôtel Bessonneau, 15 ter, boulevard Foch.

Jusqu'au 4 septembre
Schneider, les années 50
Peinture. Gratuit. Tous les jours, 11 h - 19 h, salle Chemellier. *(lire page 24)*

Jusqu'au 30 septembre
Clichés barbares, mes récits de Ravensbrück
Textes et dessins de Jeanne Letourneau. 60e anniversaire de la libération des camps. Lundi au vendredi, 9 h - 18 h, Archives départementales, 106, rue de Frémur.

Jusqu'au 13 novembre
Oswaldo Vigas, Sortilèges des tropiques
Peintures, tapisseries, sculptures, céramiques (1950 - 2005). 3 et 4 €. Tous les jours, 10 h - 19 h, musée de la tapisserie contemporaine.

Une fête de la musique foisonnante

Le 21 juin, c'est l'été et la musique est en fête. Comme d'habitude, les musiciens investiront la ville, dès 14 h, mais surtout à partir de 19 h ou 20 h, et jusqu'à 2 h du mat'. Même si la liberté est de mise pour les musiciens, ils sont nombreux à faire connaître leurs intentions, ce qui permet d'établir un programme. Il s'annonce alléchant. Au kiosque du Mail, la musique du 6e Génie ouvre le feu à 17 h, avant l'Orchestre d'harmonie municipal à 19h30 et une scène hip-hop à partir de 21 h. La Fnac propose deux scènes : chanson française place du Ralliement et, c'est nouveau, jazz dans l'enceinte du château. Jazz encore place Ney, scène DJ place Imbach et la musique des années 60, avec Les Scopitones, à l'angle de la rue Saint-Aubin et du boulevard Foch. Les bars, comme *La Movida* et *L'Autrement café* dans la Doutre, seront très animés et *Le Safari*, rue Boisnet, a même prévu toute une animation autour de la salsa : DJ, démonstrations et cours ! Sur le parvis de l'hôtel de ville, l'association Les Pieds en délire fera danser tout le monde. Enfin, pour les amateurs de chant en chœur, ne pas manquer le rassemblement de la place Leclerc, à partir de 21 h. À l'initiative d'Ocarina, qui fête ses 25 ans, dix chorales (près de quatre cents chanteurs) seront rassemblées. Elles distribueront des chansons au public, pour qu'il puisse faire le "bœuf chorales" avec elles. Tout ceci implique, pour la sécurité de tous, quelques restrictions de circulation à partir de 20 h. Elles concerneront particulièrement la place du Ralliement, mais aussi la rue Beaurepaire et le secteur alentour. Le stationnement est conseillé sur la partie de la place Imbach restée libre, place du Maréchal-Leclerc et place La Rochefoucauld.
Programme à disposition dans les mairies, à l'office de tourisme, à la Fnac… et au pied des scènes.

Thierry Bonnet

Accroche-cœurs : osez donc participer !

"Tombés du ciel !"… ce sera le thème des Accroche-cœurs, du 8 au 11 septembre. En attendant, faites travailler votre imagination et n'oubliez pas de participer. *"Les Angevins sont, plus que jamais, invités à nous rejoindre pour devenir acteurs"*, souligne la compagnie Jo Bithume.

La fanfare Jo Bithume accueillera deux cents musiciens angevins pour les Accroche-cœurs.

Thierry Bonnet

>FESTIVAL

"Vous jouez d'un instrument à vent depuis au moins trois ans ? La fanfare éphémère vous attend." L'appel aux musiciens a du succès avec déjà cent soixante-dix inscriptions enregistrées mi-mai. *"Nous serons probablement plus de deux cents,* se réjouit Nicole Dolivet-Duperray, de la fanfare Jo Bithume. *Nous voulons rassembler les musiciens pour qu'ils aient le plaisir de jouer dans une grande formation et d'offrir un concert aux Angevins"*. Afin d'équilibrer l'ensemble, il manque actuellement des cuivres à embouchure (trompette, trombones, soubassophones…). Les inscriptions sont encore possibles jusqu'à la première répétition, le 20 juin. Elle sera suivie de quatre autres, entre le 29 août et le 6 septembre, et d'une répétition générale en plein air et en public le 7. La fanfare éphémère donnera ensuite deux concerts, les 10 et 11 septembre. Pour les autres, les opportunités de participer ne manquent pas.

Bal d'inauguration

Programmé le 8 septembre, le bal d'inauguration des Accroche-cœurs fera place à des intervenants très variés : amateurs de danse de salon ; chorale ; classe d'orchestre d'enfants ; cyclistes et patineurs ; rugbymen ; pêcheurs…
Vrais ou faux personnages ? À voir ! *"Nous allons contacter les maisons de quartier et les associations pour remplir ces rôles, mais les groupes constitués peuvent se proposer. Il n'y aura pas de répétition, juste une coordination des interventions"*, précise Alexis Rangheard.

Films en vidéo

Les Angevins peuvent aussi proposer des films vidéo, de 3 mn maxi. Surtout pas de reportages sur la manifestation mais bien des créations sur le thème *"Tombés du ciel !"* Ils seront mis bout à bout et projetés en boucle pendant le festival.

Personnages insolites

En juillet, les bricoleurs sont invités à créer des personnages et des sculptures insolites qui seront installés dans la ville, avec la compagnie Tout l'toutim. Ces plasticiens animeront des ateliers dans les maisons pour tous de Monplaisir et Verneau, les deux dernières semaines de juillet et les 6 et 7 septembre. Par ailleurs, les petits groupes d'habitants ont la possibilité de prévoir, pour la période de prélude aux Accroche-cœurs, des petites interventions de leur cru : saynètes loufoques ; chansons délurées ; improvisations interactives… ou, tout simplement, se costumer pour contribuer à l'ambiance. *"Pour trouver une idée, il faut se souvenir qu'il tombe des choses du ciel, du spoutnik à l'ange,* suggère Alexis. *Soit on s'en protège, soit on les a reçues et on les porte sur soi…"* ■

Inscrivez-vous !

Pour participer, il est nécessaire de s'inscrire :
- pour la fanfare éphémère, auprès de Nicole, au 06 75 78 93 49 ;
- pour les ateliers d'art plastique, auprès d'Alexis, au 06 78 15 06 47 ;
- pour le bal et les interventions de la semaine précédente, auprès de Nicole ou d'Alexis.
Films vidéos, gravés sur CD, à faire parvenir d'ici à la fin août à Jo Bithume, rue de la Paperie, 49 124 Saint-Barthélemy-d'Anjou.

Thierry Bonnet

La pendule, souvenir des abattoirs

À l'extrémité du quartier du Front-de-Maine, à l'emplacement de l'ancienne prairie d'Alloyeau, une grande pendule – telle une lépiote élevée – accompagne les nouveaux immeubles et intrigue le passant. D'où vient-elle ? Pourquoi à cet endroit ? C'est un souvenir des abattoirs.

>HISTOIRE

Le premier abattoir

ouvre en 1847. Œuvre de l'architecte angevin Moll, il a son entrée sur le boulevard de Nantes (boulevard Gaston-Dumesnil). Auparavant, c'était en pleine ville que se faisaient les tueries, dans les boucheries regroupées aux alentours de la rue de l'Écorcherie (rue Plantagenêt actuelle). Cinquante ans après sa mise en service, ce premier abattoir est déjà insuffisant pour les soixante et onze bouchers d'Angers.
Dès 1884, le rapporteur du budget au conseil municipal le signale. Plusieurs projets d'agrandissement se succèdent, dont celui de 1894, dressé par l'architecte de la ville, Aïvas. Le jugeant peu en rapport avec le nombre croissant des habitants, la municipalité fait établir un deuxième projet. Cette fois, les constructions – prévues pour 150 boeufs, 600 moutons, 400 veaux, 275 porcs, soit l'approvisionnement d'une semaine – doivent remplacer le premier abattoir au fur et à mesure des ressources de la ville.

Abattoir modèle

Malheureusement, le Conseil général des Bâtiments civils, à Paris, juge que les plans témoignent *"d'une complète inexpérience en matière de construction et d'hygiène"* et repousse le projet. Finalement, la municipalité décide en 1903 d'ouvrir un concours sur la base du programme rédigé par Léon Mallet, directeur de l'abattoir et M. Foucher, vétérinaire principal de l'armée à la retraite, conseiller municipal depuis 1900.
Un architecte parisien, Jules Blitz, en sort vainqueur en avril 1904. Cependant, les évaluations portées au devis étant jugées trop faibles par le Conseil général des Bâtiments civils, il faut encore un délai de trois ans – le temps de dresser un nouveau devis mieux estimé – avant que les travaux ne commencent.
Le nouvel abattoir est inauguré le 30 octobre 1910. On vante aussitôt les qualités des nouveaux bâtiments qui intègrent tous les progrès accomplis à l'époque en matière d'hygiène, d'aération, de chauffage central pour la triperie et la charcuterie, à l'exception du frigorifique, ajouté quelques années plus tard. L'abattoir est cette fois orienté vers la Maine, pour permettre le prolongement du boulevard Henri-Arnauld et l'extension de la ville de ce côté. L'entrée est monumentalisée par les deux pavillons du directeur et de l'administration. Dans l'axe, une horloge préside aux allées et venues. L'abattoir d'Angers passe pendant quelque temps pour un modèle en France, tout comme celui du Havre vingt ans plus tôt.

Arch. mun. Angers, S. Bertoldi.

L'horloge en 1990.

Gracieuse pendule

C'est aussi un bâtiment élégant. Dans son discours d'inauguration, l'adjoint au maire Armand Boulanger loue l'architecte d'avoir su donner *"par une décoration sobre à cet établissement le cachet d'élégance que la réputation artistique de notre cité rendait nécessaire"*. Il signale le hall dont l'architecture *"a provoqué l'admiration de tous les visiteurs"*, *"le réservoir d'eau en ciment armé, masse imposante, appuyée solidement sur quatre colonnes dont la légèreté étonne, ravit et répond heureusement à la silhouette gracieuse du pylône supportant l'horloge"*.
L'horloge effectivement, imaginée avec talent par Blitz, ajoute beaucoup à l'agrément des constructions. Juchée sur un pylône métallique dessiné par A. Ventrou, d'une hauteur totale de 14,85 m, elle est contenue dans une caisse de bois courbe qui s'évase vers le haut pour former un gracieux chaperon, rappelant la forme des pagodes. Les quatre cadrans sont éclairés la nuit. Au-dessus, une armature en fer forgé retient le timbre de 80 kg formant cloche en bronze, à la manière d'un réveille-matin. Elle se remonte tous les huit jours et sonne heures et demies. Construite par les établissements Lussault à Tiffauges, c'est Coste-Chudeau, horloger au 23, rue des Lices à Angers, qui l'installe en août 1909, pour 1 980 francs. Trois cadrans portent le nom de Lussault, le quatrième celui de l'horloger angevin.
De nouveaux abattoirs – la troisième génération – sont mis en service en février 1970, boulevard du Doyenné. Le percement du boulevard du Bon-Pasteur et l'aménagement consécutif de la voirie autour du pont de la Basse-Chaîne entraînent la démolition d'un des pavillons d'entrée de l'ancien l'abattoir.
L'horloge se trouve décentrée, isolée sur la droite. Depuis 1993, le nouveau quartier du Front de Maine a peu à peu remplacé la friche industrielle qu'était devenu l'abattoir. Le 5 mars 2001, l'horloge est remontée avenue Yolande-d'Aragon. Face au parc de Balzac, elle rappelle, seule, la présence des anciennes activités alimentaires du quartier. Et son allure, si décalée, réjouit. ■

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives

Arch. mun. Angers, 4 Fi 2250.

L'entrée des anciens abattoirs.

Pour la santé mentale

"Accepter les différences, ça vaut aussi pour les troubles psychiques" : ce slogan résume le message de la campagne en faveur de la santé mentale, lancée au plan national et relayée à Angers.

>SOCIÉTÉ

"Les affections psychiques sont très répandues et peuvent arriver à tout le monde", souligne le docteur Denis Leguay, du Centre de santé mentale angevin (Césame).
On peut les classer en deux catégories : les problèmes dépressifs, anxieux, du sommeil ou alimentaires, qui concernent entre 15 et 25 % des gens ; et les maladies psychotiques (schizophrénie, paranoïa…). Ces maladies psychotiques, qui touchent 1 % de la population, sont des perturbations de la pensée induisant une difficulté à appréhender et à affronter la réalité. Elles nécessitent un suivi à vie.
Depuis 2002, elles sont reconnues comme un handicap psychique, qui laisse la possibilité de travailler à condition d'être aidé.
Les structures de soins sont nombreuses à Angers : psychiatrie libérale, en passant ou non par un généraliste ; Urgences du CHU, avec un accueil psychiatrique 24 h/24 ; centres médicaux psychologiques dépendant du Césame (*lire encadré*), où il est possible de s'adresser sans rendez-vous.
La Ville prend en compte la souffrance psychique dans la société. Ainsi, l'équipe de la direction Santé publique comprend une psychologue, dont la mission est d'écouter et d'accompagner les habitants qui en ont besoin (*lire Vivre à Angers n° 289, d'avril 2005*).
Bérangère Simonin participe également au comité technique du *"Réseau souffrance psychique et précarité angevin"*, créé en mai 2004 et auquel la Ville devrait adhérer prochainement.
Les proches de personnes atteintes peuvent s'adresser à la section angevine de l'Union nationale des amis et familles de malades psychiques (Unafam 49). *"Nous les accueillons et les informons, nous organisons aussi des rencontres amicales, un groupe de parole et bientôt une formation*, précise la présidente, Françoise Guinebretière. *Notre association est composée uniquement de bénévoles, ayant tous un proche malade"*.

Thierry Bonnet

Au centre médico psychologique de la rue Saint-Nicolas, la cafétéria est gérée par le club de patients Renouveau, qui tient également une cafétéria au centre Jacques-Tati le mardi après-midi. Ils ont des liens avec les associations du quartier. Au bar, le président, Pascal Bellanger, derrière, le secrétaire adjoint, Emmanuel Roussy ; à la table, Brigitte Brodier, patiente, et Louisette Della Valentina, infirmière du secteur 3, à Belle-Beille.

Association pour les familles

L'Unafam 49 représente les familles auprès des institutions de santé.
De son côté, l'Association ligérienne de personnes handicapées adultes (Alpha) gère un centre d'aide par le travail, à Sainte-Gemmes-sur-Loire.
Il dispose de soixante places, soixante-dix personnes étant en permanence sur liste d'attente. Une équipe de socioprofessionnels constitue la branche "action pour l'insertion" d'Alpha : évaluation des malades ; diagnostic de leurs freins à l'emploi ; bilan de leur projet professionnel… ■

Unafam 49, 02 41 44 45 62 ou 02 41 47 08 01, accueil à la salle des Jonchères, 34, avenue Jean-XXIII, le troisième jeudi du mois sur rendez-vous.
Alpha, 02 41 18 81 81.

Centres médicaux psychologiques, du lundi au vendredi

Les centres médicaux psychologiques sont implantés dans les différents quartiers de la ville. Ils sont ouverts, sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h sauf mention contraire : 7, boulevard du Roi-René, 02 41 80 76 10 ; 4, square des Jonchères, 02 41 66 14 05 (9 h -17 h) ; 55 bis, rue Saint-Nicolas, 02 41 25 31 95 (10 h 30 - 18 h) ; 7, rue des Buttes-de-Pigeon, 02 41 21 14 40 ; 2, rue Saint-Léonard, 02 41 68 96 15 ; 8, boulevard Daviers, 02 41 22 03 15 (10 h-18 h 30) ; pour enfants et adolescents, 36, rue Delaâge, 02 41 25 30 30 ; 25, rue d'Anjou, 02 41 86 03 33 ; 55 bis, rue Saint-Nicolas, 02 41 25 31 90 et 02 41 25 31 99.

Tout l'été, l'art à la portée des enfants

>DÉCOUVERTE

Se retrouver pour un après-midi dans la peau du compositeur de musique, du plasticien ou du fabricant de vitrail. C'est ce que propose cet été aux 6-12 ans le service éducatif de la Ville. Chacun de ces ateliers ludiques se décline en deux temps. Une première partie permet de découvrir un art, des œuvres ou un site. Ensuite, l'enfant devient lui-même artiste en herbe et met en pratique ce qu'il vient d'apprendre. Du 4 juillet au 30 août, un rendez-vous est programmé chaque après-midi. Les lundis, découverte des œuvres de François Cacheux à l'arboretum suivie d'un atelier senteurs et saveurs. Les mardis, visite de l'exposition d'art contemporain *Est-ce bien de l'art ?* à l'abbaye du Ronceray puis réalisation d'une œuvre avec un plasticien. Les mercredis et vendredis, après-midi sur le thème "les animaux et la musique" au muséum des Sciences naturelles : travail sur les chants et les musiques en rapport avec les animaux puis composition d'une petite opérette. Enfin, tous les jeudis, découverte des vitraux de la cathédrale avec un atelier sur ce thème. ■

Pour les 6-12 ans, réservation obligatoire au service éducatif. Tél. : 02 41 60 22 13. (Laisser un message sur le répondeur si nécessaire). Les ateliers démarrent à 15 h et durent deux heures. 2 € la séance.
En outre, ces ateliers seront au programme de deux semaines thématiques organisées par le service animation et la direction éducation-enfance du 18 au 22 juillet et du 22 au 29 août. Au menu : ateliers artistiques le matin et activités de plein air l'après-midi. Renseignements au 02 41 57 99 80.

Jean-Patrice Campion/archives

Découverte de la galerie David-d'Angers lors d'une saison précédente.

Tout sur les championnats de France d'athlétisme

Du 14 au 16 juillet, le stade du Lac-de-Maine accueille les championnats de France d'athlétisme. Toutes les informations pratiques pour ne rien rater de l'événement sportif de l'année à Angers.

Le 22 mai, le stade du Lac-de-Maine a connu un avant-goût des prochains championnats de France en accueillant quelques-unes des meilleures athlètes tricolores lors d'une compétition interclubs. Ici à gauche, Reyna-Flor Okori, l'étoile montante du 100 m haies.

Laurent Combet/ Courrier de l'Ouest

>ÉVÉNEMENT

Quarante épreuves au programme, 120 médailles à conquérir, 700 athlètes en compétition, 20 000 spectateurs attendus. Pour la première fois, Angers accueille, du 14 au 16 juillet, les championnats de France d'athlétisme. Les meilleurs champions tricolores du moment seront au stade du Lac-de-Maine : Arron, Raquil, Pognon, Doucouré, Barber, Djhone, Montebrun… Angers est un passage obligé avant les championnats du monde qui se disputeront le mois suivant à Helsinki. Le comité départemental d'athlétisme, les clubs et la Ville préparent depuis de longs mois l'événement. Une tribune supplémentaire de 2 500 places sera installée en bord de piste, un écran géant permettra de suivre les épreuves au plus près. La télévision sera également là pour retransmettre la manifestation en direct les vendredi et samedi en fin d'après-midi. Pour assister à ce qui s'annonce comme une grande fête du sport, les billets sont désormais disponibles auprès du comité départemental.

Le programme

Trois jours de compétition. De 11 h à 20 h les jeudi et vendredi et de 8 h à 19 h 30 le samedi. L'essentiel des finales se déroulera le vendredi et le samedi.

Aperçu du programme :

Jeudi 14 : toute la journée, épreuves du décathlon et de l'heptathlon.

À partir de 13 h, disque masculin puis féminin. À partir de 18 h, marteau masculin et triple saut féminin.

De 15 h à 20 h, séries pour les 400 m, 100 m, 800 m, 200 m, 110 m haies et 100 m haies. À 20 h, finale du 5 000 m masculin.

Vendredi 15 : fin des épreuves combinées avec le 800 m heptathlon à 19 h et 1 500 m décathlon à 19 h 10. À partir de 15 h 45, demi-finales des épreuves de courses, puis à partir de 18 h, finales des 100 m, 800 m, 100 m haies et 110 m haies. Enfin, à 20 h, finale du 5 000 m féminin. Dans la journée, concours féminins du javelot, de la perche et du poids, et concours masculins de la hauteur et de la longueur.

Samedi 16 : matinée consacrée aux 20 km marche. À partir de 14 h 30 concours masculins du javelot, puis triple saut, poids et perche. Concours féminins de la hauteur, du marteau et de la longueur. À partir de 16 h, finales des 400 m, 3 000 m steeple, 400 m haies, 200 m et 1 500 m masculin. Épreuves handisports de 15 h 30 à 16 h et de 17 h à 17 h 30.

Acheter ses billets

Les billets peuvent être commandés par écrit à partir du 15 juin auprès du comité départemental d'athlétisme à l'adresse suivante : CD49 athlétisme, Maison des sports, 49 bis, rue des Perrins, BP 43 527, 49 135 Les Ponts-de-Cé. Trois positions sont possibles sur le stade : la tribune principale du stade appelée A ; la tribune provisoire construite de l'autre côté de la piste appelée B ; et sur les promenoirs tout autour de la piste. Les tarifs varient selon la journée.

Le jeudi, tribune A, 6 € ; tribune B, 3 € ; promenoirs, 2 €.

Les vendredi et samedi : tribune A, 12 € ; tribune B, 6 € ; promenoirs, 4 €.

L'entrée est gratuite pour les moins de 5 ans. Demi-tarif pour les 6-16 ans et tous les licenciés de la fédération française d'athlétisme.

Attention, les billets sont valables sur une journée. Il faut donc bien préciser dans son courrier le jour voulu, son adresse et ajouter un euro au montant du chèque pour les frais d'envoi des billets. Les licenciés FFA doivent donner leur nom et leur numéro de licence pour bénéficier de la réduction. Les billets pourront évidemment être achetés à l'entrée du stade le jour des compétitions.

Une des autres vedettes de cette rencontre interclubs était Eunice Barber.

Laurent Combet/ Courrier de l'Ouest

Se rendre aux championnats de France

Il est totalement déconseillé de prendre sa voiture pour se rendre aux championnats de France. Les petits parkings existants autour du stade seront réservés aux officiels et aux athlètes. Le stationnement sera interdit rue de Pruniers et dans le chemin des Basses-Fouassières derrière le stade. La circulation sera impossible dans la petite rue Jules-Ladoumègue qui mène au stade. C'est à ce niveau qu'aura lieu l'entrée du public. Le mieux est de se rendre au stade à pied ou en utilisant les transports collectifs. Sinon, le parking pour accueillir les véhicules des spectateurs sera installé à la Baumette, à côté de la déchetterie. De là, des navettes permanentes et gratuites circuleront jusqu'au stade. ■

Renseignements, informations et programme complet : Comité départemental d'athlétisme, 02 41 79 49 50 ou www.franceeliteathletisme.org ou www.athle.com

Les meilleurs jeunes tireurs français au parc-expo

>SPORT

Thierry Bonnet

Louisa Bellanger devrait être la seule représentante angevine en compétition en pistolet minime.

Du 30 juin au 3 juillet, plus de 50 000 plombs seront tirés au parc des expos. Angers tir sportif y organise le championnat de France des écoles de tir. Plus d'un millier de jeunes (poussins, benjamins et minimes) se disputeront les vingt-quatre titres en jeu dans quatre armes différentes : carabine ; pistolet ; cible mobile ; et arbalète.
"Attention, le public ne doit pas se tromper : le tir n'est pas un sport de cow-boy ou de défoulement, précise Serge Dutruel, le président d'Angers tir sportif. *Bien au contraire, c'est une discipline d'équilibre, de technique et de concentration."* Les enfants devront viser un point noir large de 5 mm situé à 10 m de distance. Difficulté supplémentaire : l'obligation de répéter trente fois de suite ce geste de précision. Au final, pour le non initié, le spectacle n'est pas nécessairement facile à appréhender. *"C'est pourquoi nous allons proposer pour le grand public, à côté de la compétition officielle, des épreuves plus dynamiques regroupant chaque jour les meilleurs éléments,* expose Serge Dutruel. *Elles se dérouleront à Amphitéa sur un rythme plus soutenu et avec écrans géants pour voir aussitôt le résultat d'un tir. Tout au long de la journée, il y aura également un stand de découverte où chacun pourra venir s'essayer au tir."* Pour Angers tir sportif, l'organisation d'un tel événement est une jolie reconnaissance. *"Nous aurions aimé accueillir le championnat de France adulte,* concède le président. *Mais comme la compétition se déroule toujours en février, il était impossible de trouver des dates disponibles au parc expo avant plusieurs années. Nous avons donc posé notre candidature pour la compétition des écoles de tir. Et cela représente déjà beaucoup de préparation avec un budget de 100 000 € et une sacrée logistique."* Depuis un an, la machine s'est donc mise en route et mobilise une trentaine de bénévoles. Avec les accompagnateurs, c'est près de 5 000 personnes qu'il va falloir accueillir. ■

Championnat de France des écoles de tir, au parc expo. Du jeudi 30 juin, 14 h, au dimanche 3 juillet 18 h. Le 30 juin, de 18 h à 19 h, cérémonie d'ouverture. Compétitions grand public les 1er, 2 et 3 juillet, à partir de 16 h, suivies le dernier jour de la cérémonie de clôture. Restauration possible sur place. Entrée gratuite. Renseignements : 02 41 44 44 40 ou www.france2005-tirecoles.com

À pied sur les chemins de l'Anjou

>SORTIES

Découvrir l'Anjou à pied. C'est la bonne idée lancée cette année par le comité départemental de randonnée. Depuis le 3 juin et jusqu'au 4 juillet, les organisateurs proposent de longs week-ends pédestres, du vendredi au lundi, sur les chemins balisés et à travers la campagne. Au total : vingt randonnées orchestrées avec les associations locales, soit quelque 300 à 350 bénévoles. Après un lancement dans l'agglomération angevine puis dans le Baugeois durant les deux premiers week-ends de juin, les organisateurs proposent désormais de sillonner le Choletais, du 17 au 20 juin, le Segréen, du 24 au 27 juin, et le Saumurois, du 1er au 4 juillet. Au choix, les marcheurs peuvent randonner quatre jours – un hébergement est assuré – ou picorer dans le programme une ou plusieurs sorties de leur choix.
"Attention, insiste cependant Jean-Pierre Berthier, président du comité. *Il s'agit de randonnées de 15 à 23 km. Il faut être un peu habitué et surtout équipé convenablement : une bonne paire de chaussures de marche, un sac à dos avec le pique-nique et de l'eau, de quoi se couvrir si le temps se rafraîchit ou tourne à la pluie…"* Néanmoins la manifestation sera suivie de très près par les enfants grâce à l'opération "petites pointures" : 1 520 écoliers de trente-deux classes du département accompagneront les randonneurs les vendredis et les lundis. Au programme : sensibilisation à la nature ; jeux autour des cris d'oiseaux ; animations autour du balisage des sentiers…
Plusieurs randonnées seront agrémentées de visites : habitations troglodytiques, châteaux, caves, moulins… et de haltes gastronomiques. ■

**Randonnées gratuites. Inscriptions sur place. Rendez-vous à 8 h 45. Inscription indispensable pour l'hébergement.
Renseignements : comité départemental de randonnée pédestre, 02 41 79 01 77, cdrp49@wanadoo.fr ou sur http://cdrp49.free.fr**

Jean-Patrice Campion

Le comité départemental propose des week-ends de randonnée jusqu'au 4 juillet.

Du 21 au 26 juin, du "beach soccer" à Copacabana

Samba, Maradona, Carioca… la quatrième édition du tournoi de beach soccer d'Angers, du 21 au 26 juin, aura un air sud-américain, année du Brésil oblige.

>TOURNOI

Belle coïncidence

puisque c'est là-bas, sur la plage de Copacabana, qu'est né ce sport. *"Le "beach soccer" n'est pas exactement du "foot sur sable", plutôt du volley au pied,* indique Patrick Delhumeau, responsable du tournoi au service des Sports de la Ville. *Le ballon est plus léger et le jeu de passes plus intense, avec beaucoup de levers de balle et des reprises de volée. La différence se fait souvent sur la qualité du gardien… et la forme physique des joueurs."* Les rencontres se jouent sur une période de dix minutes, évidemment dans le sable, nu pied, sur un terrain de 40 m par 28, avec des buts de foot à 7. Chaque équipe compte cinq joueurs sur le terrain et trois remplaçants. Le tacle est interdit. *"On vient là pour se faire plaisir, c'est vraiment l'esprit "plage" qui domine au beach soccer. D'ailleurs, les arbitres du district de football qui vont assurer l'arbitrage des parties (deux par terrain) ont été particulièrement sensibilisés à cet état d'esprit."*

Pour les Angevins, la semaine débutera avec deux journées d'initiation. Le 21, de 17 h à 19 h, pour les moins de 18 ans, et le 23, aux mêmes horaires, pour les plus de 18 ans.
Le mercredi 22 sera le jour des Minos et de leur traditionnel tournoi. Douze équipes d'enfants de 9 à 11 ans et douze équipes de jeunes de 12 à 14 ans seront engagées dans l'épreuve. Les matches se joueront de 13 h à 18 h.
Le week-end sera tout entier dédié à la compétition avec le tournoi des ados le samedi et celui des adultes le dimanche. Le samedi, les 15-17 ans animeront la journée de 9 h à 18 h. *"Une action partciculière cette année auprès des filles dans les quartiers"*, note Patrick Delhumeau. Huit équipes de filles de plus de 15 ans seront sur le terrain dès 13 h.
Au total, vingt-quatre équipes taperont la balle le samedi. Les finales sont prévues vers 18 h 30.
Le dimanche, le tournoi des adultes débutera dès 9 h et devrait se prolonger jusqu'en fin de journée. La finale devrait se dérouler après 18 h. Vingt-quatre équipes seront engagées.
"Il vaut mieux venir avec son équipe déjà constituée, conseille Patrick Delhumeau. *L'intérêt de ce tournoi est d'ailleurs qu'il permet des rencontres entre des joueurs de foot qui évoluent habituellement en clubs et des jeunes des quartiers qui participent aux animations municipales proposées tout au long de l'année."*
À côté des rencontres, un certain nombre d'animations seront proposées au public : structure gonflable pour les petits ; séances de maquillage ; restauration et rythmes brésiliens… ■

Thierry Bonnet/archives

Du foot oui, mais à la brésilienne !

Parc de loisirs du lac de Maine, du 21 au 26 juin. Bus ligne 6 ou 16, arrêt "Lac de Maine (nautique)". Renseignements : pour l'initiation, auprès des médiateurs sportifs de quartier ou à l'Animation sportive de la Ville, 02 41 25 72 83. Pour les tournois, à la direction Sports et loisirs de la Ville, au 02 41 05 45 25.

Un Raid aventure en bord de Maine

>ANIMATION

Nouveauté : le Raid Angers Maine Aventure

se déroulera les 7 et 8 juillet. Une journée pour se familiariser avec les disciplines, le 7 juillet. Et une journée de *"mise en situation"*, le 8. Quatre-vingts jeunes Angevins [1] seront en lice pour le premier Raid Angers Maine Aventure, entre le parc de loisirs du lac de Maine et la Baumette. Sensations assurées à l'occasion d'épreuves plutôt physiques, *"mais parfaitement encadrées"*, souligne Patrick Delhumeau, de l'Animation sportive de la Ville, à l'origine de la manifestation.
Au programme des deux journées, sept épreuves : le parcours d'audace de l'école supérieure et d'application du Génie, à la caserne Berthezène ; l'ascension d'un mur d'escalade au lac de Maine ; une course en ligne en canoë-kayak sur le lac ; une course d'orientation à la recherche de balises avec l'ÉSAG ; un concours de tir à l'arc avec le club SGTA à la Baumette ; un parcours d'habilité à VTT avec les médiateurs sportifs de la Ville à proximité de la plage verte ; et une épreuve plus théorique, liée aux gestes de premiers secours, en lien avec l'équipe secouriste de la Croix-Blanche. Petit bonus : la traversée de la Maine entre les deux sites d'aventure se fera en bateau, du chemin de halage aux prairies de la Baumette. *"Le jeudi, les concurrents pourront se familiariser avec les différentes disciplines et repérer les lieux,* explique Patrick Delhumeau. *Ils seront guidés et conseillés par divers intervenants. Le lendemain, ils devront se débrouiller en toute autonomie. À eux de gérer les déplacements, le temps consacré à chaque épreuve…, y compris le pique-nique du midi."*
Le rendez-vous est fixé le jeudi matin, au pied de la pyramide du lac de Maine. ■

Renseignements auprès de l'Animation sportive, service Sports et loisirs de la Ville, 02 41 25 72 84. Inscription : 3,15 € (1,53 € pour les titulaires de la carte Passesports).

(1) Il faut être âgé de 14 à 17 ans, mais il est possible d'intégrer dans l'équipe une personne de plus de 18 ans.

Thierry Bonnet

Conférences, cours et ateliers auront lieu à Belle-Beille ou à Saint-Serge (photo).

Une université permanente pour tous à la rentrée

>ÉDUCATION

À l'image de ses voisins manceau et nantais, l'université d'Angers lance son université permanente pour tous à partir d'octobre. Sous l'autorité du centre universitaire de formation continue (CUFCO), elle proposera des conférences, des cycles de cours et des ateliers. *"Nous ne sommes pas arrivés à cette création comme un chien dans un jeu de quilles,* tient à préciser Gérard Leblondel, son directeur. *Nous souhaitons nous insérer de manière harmonieuse parmi l'offre qui existe dans le domaine."*

En effet, de nombreuses structures occupent déjà le créneau, en particulier l'institut municipal. Point de concurrence cependant mais davantage une envie de travailler ensemble pour proposer aux Angevins une gamme élargie d'activités culturelles. *"C'est le cas notamment avec l'université angevine du temps libre* [1] *avec laquelle nous avons mis en place un partenariat privilégié"*, ajoute le directeur.

L'accroissement du temps libéré et son pendant, le développement des loisirs, génère une demande forte en matière d'enseignement parallèle. Un constat sur lequel la future université permanente pour tous s'appuie. *"Notre objectif principal est de rendre accessibles la culture universitaire et la diffusion du savoir"*, précise Gérard Leblondel. Cela passe par une grille tarifaire abordable [2] et une ouverture au plus grand nombre, sans restriction d'âge et de niveau scolaire. Au total, seize conférences et une quarantaine de cours et d'ateliers sont d'ores et déjà programmés pour 2005-2006.

Chaque activité sera animée par un enseignant de l'université.

Les domaines abordés sont vastes : art ; cinéma ; communication et développement personnel ; droit ; écriture ; écologie et environnement ; histoire-géographie ; littérature ; médecine ; sciences et langues.

Les conférences auront lieu un jeudi tous les quinze jours, à partir de 18 h 30 ; les cours et les ateliers débutant, eux, à 18 h 15, en alternance sur les deux campus universitaires de Belle-Beille et de Saint-Serge. À noter que les formations dispensées ne sont ni qualifiantes, ni diplômantes. *"Nous restons dans le domaine du loisir"*, rappelle le directeur. Coup d'envoi jeudi 6 octobre avec une première conférence sur le thème *Étonnant monde végétal* par Monique Astié, professeur honoraire de l'université d'Angers en biologie végétale. ■

Inscriptions à partir de septembre à l'Université permanente pour tous, CUFCO, 42, rue de Rennes, 02 41 96 23 84 et www.univ-angers.fr/universitepermanente

(1) L'UATL propose aux retraités de plus de 45 ans 255 activités de loisirs.
(2) Conférence : 3 € ; ateliers et cours : 5 € de l'heure plus une adhésion à l'année.

Des visites plaisirs pour l'été

>RENDEZ-VOUS

Soyez touristes dans votre ville ! Cet été encore, du 15 juillet au 31 août, Angers Tourisme propose des animations autour du patrimoine. Plus de trente "Visites Plaisir" sont proposées chaque semaine. Parmi elles, des Rendez-vous gourmands où les chefs angevins font partager leurs secrets et déguster leurs créations, les Rendez-vous du végétal autour des produits horticoles et viticoles de la région, le Crépuscule ligérien pour goûter les plaisirs d'une descente de Loire en canoë… S'ajoutent évidemment à cela chaque semaine, les Visites spectacles emmenées dans les rues angevines autour du musée des beaux-arts ou de l'espace Saint-Jean, par des comédiens, des musiciens et des guides conférenciers ou encore les visites "Villes d'art et d'histoire" proposées de jour comme de nuit… ■

Thierry Bonnet

Programme disponible à partir du 1er juillet à l'Office de Tourisme, 7, place Kennedy. Tél. : 02 41 23 50 00 ou sur www.angers-tourisme.com.

>INFORMATIONS

Vente exceptionnelle Apivêt printemps/été, 13, avenue Montaigne, les 15 et 16 juin, de 10 h à 18 h, le 17 juin de 10 h à 20 h, et le 18 juin de 10 h à 16 h. Tél. : 02 41 60 88 00 ou 02 41 60 02 02.

Concours de photos naturalistes organisé par le muséum des Sciences naturelles jusqu'au 20 juin. À gagner des entrées au muséum et le livre du concours 2004. Les 25 meilleures photos seront exposées au muséum du 7 juillet au 20 août. Renseignements : 02 41 05 48 50.

Émotifs anonymes, groupe de parole destiné à partager son vécu et résoudre ses problèmes émotifs, se réunit le mercredi, de 20 h 30 à 22 h, résidence du Vieux-Moulin, rue Jean-Lecuit. Tél. : 02 41 73 21 47.

Le CICAS conseille et enregistre les demandes de retraites complémentaires des anciens salariés au 0 820 200 246 (0,09 €/minute), du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 19 h.

Concours d'étalages fruits et légumes de Maine-et-Loire, organisé par le Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes, la chambre de commerce et d'industrie et le marché d'intérêt national, du 27 septembre au 7 octobre. Destiné à tous les points de vente de fruits et légumes. Inscription avant le 10 juillet. Réunion d'information le 20 juin à la CCI. Contact : 02 40 50 81 65 ou 02 41 31 19 19.

"Vivons au potager, pour une meilleure qualité de vie" : conseils de jardinage du GNIS sur www.gnis.fr ou brochure disponible en écrivant au GNIS, rue Georges-Morel, BP 30054, 49071 Beaucouzé Cedex. Tél. : 02 41 72 18 50.

La bibliothèque Toussaint ouvrira à 13 h, du 5 juillet au 2 septembre. Heure de fermeture inchangée, 18 h 30 du mardi au vendredi, 17 h 30 le samedi. Fermeture des bibliothèques de quartier cet été : de mi-juillet à mi-août pour la Roseraie, en août pour les autres. Contact, 02 41 24 25 50.

Nouveaux horaires de la Maison de l'environnement : du lundi au vendredi, bureaux et exposition, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; week-ends et jours fériés, exposition, de 14 h à 18 h. Contact, 02 41 22 32 30.

Braderie le 9 juillet, de 8 h 30 à 19 h. À l'occasion de la fête du commerce angevin, le stationnement sera interdit en centre-ville de 6 h à 20 h, et la circulation, dès 7 h. Un accès à la poste sera toutefois conservé jusqu'à 9 h 30. Renseignements : 02 41 21 54 91.

>RENDEZ-VOUS

Observation du ciel le 12 juillet avec Ciel d'Anjou, à 21 h, à la maison des chasseurs de Bouchemaine. Gratuit. Contact : 02 41 54 63 19 ou 02 41 47 54 93.

Soirée-débat *"le partenariat associatif ou comment s'unir pour gagner ensemble"* de la Jeune Chambre économique le 15 juin, à 19 h 15, locaux Mutuelle de l'Anjou, 67, rue des Ponts-de-Cé. Renseignements : 02 41 47 93 71 ou communication@jceangers.com

>SOLIDARITÉ

Le Secours populaire français recherche des familles de vacances bénévoles pour accueillir un enfant de 6 à 11 ans pendant l'été. Renseignements : 35, rue Saint-Exupéry, 02 41 88 58 13.

>SORTIES

Sortie au parc de Balzac avec la LPO, le 6 juillet, de 10 h à 12 h. Rendez-vous à l'entrée côté Montesquieu. Gratuit. Renseignements : 02 41 44 44 22.

Sortie botanique "l'arboretum et ses jardins" le 22 juin, de 10 h à 12 h, avec la Maison de l'environnement. Gratuit, sur inscription. Tél. : 02 41 22 32 30.

Fête du vélo le 19 juin. De 8 h à 18 h, les deux rives de la Loire seront réservées aux vélos entre Les Ponts-de-Cé et Saumur. De nombreuses animations y sont prévues. Renseignements : 02 41 57 01 82 ou 02 41 51 84 14, www.cg49.fr

▶▶▶

>SPECTACLE

Le cirque Joseph Bouglione présentera son nouveau spectacle le 5 juillet à 20 h 45 ; le 6 juillet à 14 h 30 ; le 8 juillet à 20 h 45 ; le 9 juillet à 16 h et à 20 h 45 ; et le 10 juillet, à 16 h, place La Rochefoucault.

>SPORT

Randonnée roller avec les Hawks le 28 juin, 20 h - 22 h, pour patineurs confirmés. Départ place François-Mitterrand. Protections conseillées. Gratuit. Pas de randonnée en juillet et août. Contact : 02 41 88 38 19 ou www.hawksdangers.net.

>LOISIRS

Tourisme et Loisirs propose un séjour au Monténégro du 16 au 23 septembre, une journée dans le golfe du Morbihan le 9 juillet, au Puy du Fou le 27 août, des week-ends en thalasso… Catalogues disponibles 25, rue Saint-Lazare, 02 41 48 73 73.

Vacances d'été 2005 enfants et adolescents : les maisons des quartiers Saint-Léonard, Justices, Madeleine ; Saint-Jacques, Saint-Nicolas ; Lac-de-Maine et Saint-Serge ont sorti une plaquette commune récapitulant leurs offres de séjours et de stages, pour tous les jeunes angevins. Avec un graphisme… "vachement" bien, signé Jérôme Martin, animateur au Trois-Mâts. Disponible dans les quatre maisons de quartier et au Centre information jeunesse, 5, allée du Haras.

Un bandeau blanc contre la pauvreté

La Casi 49 – qui regroupe vingt-six associations –, ATD Quart-Monde et Emmaüs appellent les Angevins à se réunir place François-Mitterrand le 1er juillet, de 18 h à 20 h. L'action, menée en même temps dans de nombreux pays, entend forcer les gouvernants à réellement s'impliquer dans la lutte contre la pauvreté. Les objectifs Millenium pris en 2000 prévoyaient la fin de la grande pauvreté pour 2015. Ils sont loin d'être atteints.
Tél. : 02 41 60 57 24 ou www.2005plusdexcuses.org

>FORMATION

Préparation BAFA avec l'ADFOCAL. Renseignements : 26, rue Brault, 02 41 22 00 88, adfocal@wanadoo.fr ou www.adfocal.asso.fr

"Entrepreneurs, décodez votre marché", formation le 24 juin au CUFCO pour les créateurs chefs d'entreprise avec les stagiaires du diplôme "Entreprendre". Inscriptions : 42, rue de Rennes, 02 41 96 23 84, www.univ-angers.fr/cufco

"Envie de faire découvrir les sciences aux enfants !" Formation à l'éveil scientifique par le jeu les 11, 12, 18 et 19 juin avec les P'tits Débrouillards. 130 €. Renseignements : 02 40 46 59 54 ou apdpl.form@free.fr

>ENSEIGNEMENT

Le Conseil général octroie des bourses départementales d'études supérieures pour 2005-2006, sous conditions de ressources. Dossier à retirer dès le 1er juillet, à l'hôtel du Département, place Michel-Debré, direction de l'Enseignement, de la recherche et des transports, bureau de l'enseignement supérieur. Date limite de dépôt: le 31 octobre. Tél. : 02 41 81 43 04 ou 02 41 81 46 60.

La formation professionnalisée en Maintenance immobilière, hôtelière et hospitalière de l'Institut en maintenance immobilière et sécurité de l'Université d'Angers est maintenue en dépit de la réforme LMD. Unique en France, elle débouche sur un DEUST (diplôme d'enseignement universitaire scientifique et technique) et garantit *"une insertion rapide dans le monde professionnel à des postes de responsables techniques de sites immobiliers en exploitation"* assure Isabelle Soyer, responsable de la formation. Ouverte aux bacheliers des séries S, STI et certains baccalauréats pro, la formation peut être prolongée en licence et master professionnels. Inscriptions avant le 15 juillet. Renseignements au 02 41 96 22 33.

>ATELIERS

Stage de création d'un conte musical pour les 6-12 ans les 4, 5 et 6 juillet, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, avec Musique et mouvement, 1, rue du Pin. 90 € pour les adhérents, 105 € pour les non-adhérents + 5 € d'adhésion. Inscriptions jusqu'au 20 juin : 02 41 68 36 61.

Stage LPO naturaliste pour les 10-13 ans amoureux de la nature et des oiseaux, les 4, 5, 7 et 8 juillet. Pique-nique à apporter pour le midi. 40 €. Inscriptions : 02 41 44 44 22.

Académie d'été de percussions et de chants du Maghreb, du 4 au 8 juillet, à la Galerie sonore. Pour ados et adultes, de 10 h à 12 h 30 pour débutants, de 14 h 30 à 17 h pour confirmés. Renseignements : 02 41 66 24 00.

Atelier d'anglais pour les 12-15 ans, sous forme de jeux, films, musique et discussions, les 6, 7 et 8 juillet, de 15 h à 18 h, à la Bibliothèque anglophone, 60, rue Boisnet. 75 €, fournitures et goûters compris. Inscriptions : 02 41 24 97 07, info.baa@wanadoo.fr

Stages de tapisserie pour adultes tous niveaux, du 4 au 8 juillet ou les 9 et 10 juillet, atelier de la Licorne, espace Daviers. Renseignements : 02 41 25 37 27 ou sandrine.pincemaille@wanadoo.fr

Stages de cirque Jo Bithume pour enfants de 6 à 14 ans en juillet et août. Demi-journées ou journées. Tél. : 02 41 66 04 45 ou www.compagniejobithume.com

>SANTÉ

La maison médicale de garde est transférée 2, avenue de l'Hôtel-Dieu (entrée CHU). Ouverte du lundi au vendredi, de 20 h à minuit, le samedi, de 14 h à minuit, lesdimanche et jours fériés, de 8 h à minuit, elle propose des consultations généralistes sans rendez-vous aux tarifs conventionnels.

Au lac cet été

De nombreuses activités sont proposées tout l'été autour du lac de Maine. À commencer par la baignade, ouverte et surveillée tous les jours de 12 h à 20 h. Du 4 juillet au 26 août, le service d'Animation sportive de la Ville propose en plus des activités sportives autour de la baignade : basket, volley-ball, beach soccer, pétanque, speed-ball… Tous les jours, de 14 h 30 à 19 h, du lundi au vendredi, deux éducateurs sportifs accueilleront gratuitement le public. Les samedis et dimanches, de 15 h à 19 h, les médiateurs sportifs proposeront des petites rencontres "à la carte" et quelques temps forts programmés au cours de l'été, notamment des tournois de beach-volley.

Stages de voile pour collégiens et lycéens, du 20 au 24 juin et du 27 juin au 1er juillet, de 14 h à 17 h. Également, pour tous, diverses formules de stages de voile et de planche à voile tout l'été. Renseignements : 02 41 73 83 00.

Stages de canoë-kayak pour les 8-16 ans en juillet et août, semaine (70 €) ou quinzaine (130 €), journée (9 h -12 h, 14 h -16 h 30) ou demi-journée. Possibilité de garderie le midi (10 € la semaine). Obligation de savoir nager. Contact : 02 41 72 07 04, ckcangers@libertysurf.fr et sur www.ckca.fr.st

CKCA

ABONNEZ-VOUS À *VIVRE À ANGERS* !

Vous quittez Angers ? Vous habitez la périphérie ? Vous pouvez vous abonner en renvoyant ce coupon complété et accompagné d'un chèque de 12,20 € libellé à l'ordre du Trésor public à :

Hôtel de ville, service information, BP 23 527 49035 Angers CEDEX 01.

Nom : ..... **Prénom :** .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... **Ville :** .....

infos PRATIQUES

ENVIRONNEMENT

Environnement cadre de vie 02 41 05 44 21
(bruit, insalubrité, animaux nuisibles, mauvaises odeurs, pollution…)

Propreté publique 02 41 54 56 00

Tri sélectif TOM *(gratuit sur poste fixe)* 0 800 41 88 00

Déchetteries
Les déchetteries de la Baumette, de Villechien, d'Avrillé, de Saint-Sylvain-d'Anjou, de Bouchemaine, et la recyclerie Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) sont ouvertes en semaine, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi, de 8 h 30 à 18 h, le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.

Gestion des déchets 02 41 54 56 10
(jours et heures de collecte des ordures ménagères)

Désinfection, désinsectisation, dératisation, désourisation, animaux errants 02 41 54 56 20

Nids de guêpes, reptiles 18

Qualité de l'air 02 41 05 44 18

Qualité de l'eau 02 41 79 73 90

Douches municipales *2, rue Léon-Jouhaux* 02 41 20 30 84

MAIRIE

Mairie 5 sur 5 0 800 49 05 05
(gratuit depuis un poste fixe)
Ce numéro est à votre disposition pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, nuisances sonores…

Hôtel de ville (standard) 02 41 05 40 00

Police municipale 02 41 05 40 17
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 0 h 30.

Objets trouvés 02 41 05 44 79

SANTÉ

Point accueil santé solidarité 02 41 88 87 40
5, rue de Crimée

Centre d'alcoologie 02 41 44 08 72

Alcooliques anonymes 02 41 48 49 48

Vie Libre 02 41 86 07 22

Alcool assistance Croix-d'or 02 41 32 79 17

Sida info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 840 800

AIDES (lutte contre le sida) 02 41 88 76 00

Drogues Info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 23 13 13

Tabac info service (0,15 €/mn) 0 803 30 93 10

SOCIAL-FAMILLE

Samu social sans-abri 115

Plaintes pour discriminations raciales 114

Centre communal d'action sociale 02 41 05 49 49

CLIC 02 41 25 01 11
Centre local d'information et de coordination gérontologique

Relais assistantes maternelles 02 41 87 33 91
3, allée du Haras

SOS Urgences mamans *(garde d'enfant)* 02 41 60 26 38

Angers Proxim'services *(garde d'enfant)* 02 41 20 77 03

Écoute parents - enfants 0 800 83 57 92

Allo enfance maltraitée 119

Sos Amitié (24 h/24) 02 41 86 98 98

Planning familial 02 41 88 70 73
Pour tout conseil ou problème de contraception, grossesse, avortement, prévention des maladies sexuellement transmissibles, viol, violence, inceste.

Sos Femmes 02 41 87 97 22

Divorce et médiation 02 41 31 15 65

Médiation familiale et conseil conjugal (CAF) 02 41 81 14 17

Médiations 49 02 41 68 49 00

AAVAS 02 41 36 02 07
Association d'aide aux victimes d'abus sexuels.

Don du sang 02 41 72 44 44

TRANSPORTS

Voirie 02 41 21 54 00

Météo (0,34 €/mn) 0 892 68 02 49

Bus (Cotra) 02 41 33 64 64

Taxis 02 41 87 65 00

Gare routière 0 820 16 00 49

SNCF (0,34 €/mn) 0 836 35 35 35

Aéroport d'Angers-Marcé 02 41 33 50 00

Fourrière automobile 02 41 21 55 00

Sara Stationnement 02 41 24 13 40

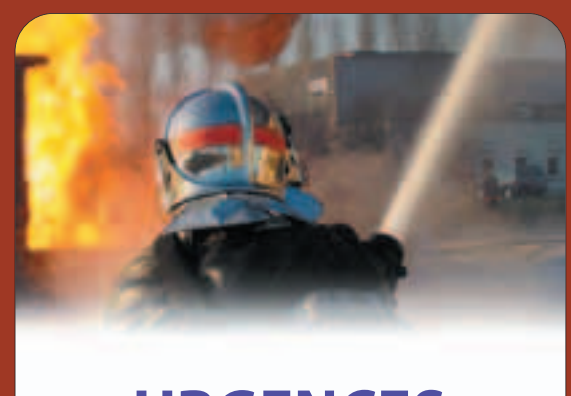

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

SAMU 15

Médecin de garde 02 41 33 16 33

Urgences 02 41 35 37 12

Clinique de la main 02 41 86 86 41

Centre antipoison 02 41 48 21 21

Urgence dentiste (le week-end) 02 41 87 22 53

GDF 02 41 43 65 65

EDF (numéro Azur) 0 810 333 049

Eau 02 41 05 50 50

Assainissement 02 41 05 51 51

PHARMACIES DE GARDE

La nuit, ***jusqu'à 22 heures,*** *appeler le commissariat central au* 02 41 57 52 00

Après 22 heures*, s'y présenter muni d'une ordonnance et d'une pièce d'identité.*

Pour les dimanches et jours fériés *(sauf modification de dernière minute) :*

Dimanche 19 juin
Pharmacie Lefèvre, *87, boulevard Saint-Michel*
Pharmacie Lecarpentier, *2, square de la Penthière*

Lundi 26 juin
Pharmacie Maechler, *4, place Mendès-France*
Pharmacie Legall, *27, rue Hoche*

Dimanche 3 juillet
Pharmacie Legalloudec,
22, boulevard des Deux-Croix
Pharmacie Tisné-Piednoir, *centre commercial Lorette, boulevard Joseph-Bédier*

Dimanche 10 juillet
Pharmacie Bréget, *69, rue Bressigny*
Pharmacie Bourligueux/Ricadat,
5, esplanade de la Gare

Jeudi 14 juillet
Pharmacie Monicard, *101, rue des Ponts-de-Cé*
Pharmacie Félix, *7, rue Montesquieu*